

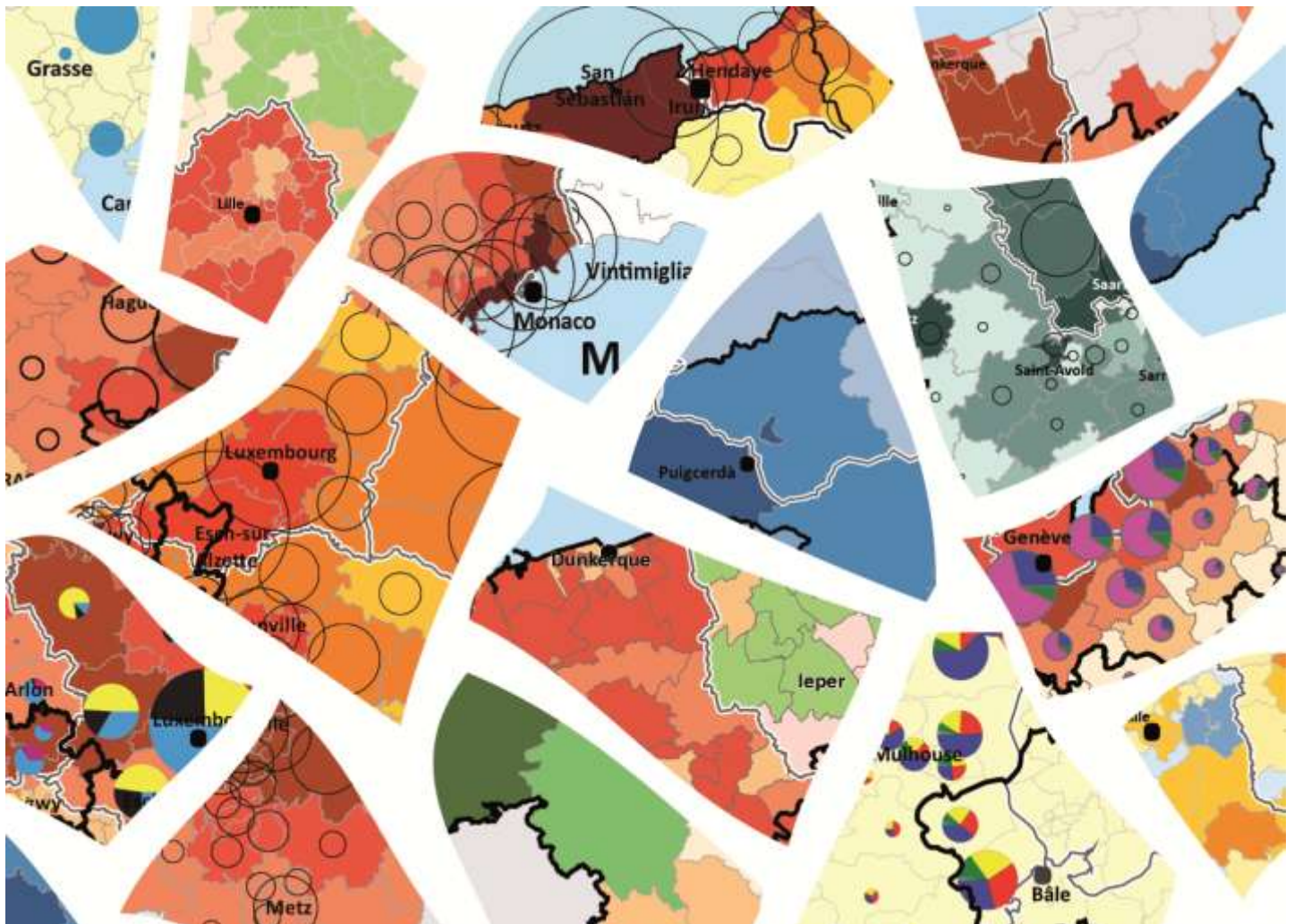


Livrable 3

Observation statistique des agglomérations transfrontalières



Novembre 2012



LIVRABLE 3

REFERENTIEL

ET

**PROPOSITION DE PROTOCOLE
DE REMONTEE DES DONNEES**

SOMMAIRE

1. PREAMBULE	8
Étude comparée et observation statistique des agglomérations transfrontalières	8
Objectifs phase 2	10
2. LE REFERENTIEL D'INDICATEURS RETENU	11
Les difficultés statistiques rencontrées	11
Démarche permettant d'aboutir au référentiel	13
Structuration des quatre bases thématiques	14
Analyse des quatre bases du référentiel	16
Les données et indicateurs retenus ainsi que les maillages cartographiques correspondant	20
3. FICHES INDICATEURS	21
Densité d'habitants au km ²	21
Taux de croissance annuel moyen population	22
Indice de jeunesse et population par âge	23
Part des actifs résidents occupés travaillant dans le pays voisin	25
Densité d'emploi	26
Nombre d'étudiants	27
Nombre de passagers des aéroports	28
4. ANALYSE DESCRIPTIVE DES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS VUS A TRAVERS CE REFERENTIEL D'INDICATEURS	29
Des territoires transfrontaliers qui suivent dans de nombreux domaines les comportements de leur territoire national d'appartenance	29
Des territoires transfrontaliers qui tirent autant profit de la frontière qu'ils ne la subissent	32
Des phénomènes de métropolisation surtout liés à la présence d'un pôle urbain majeur dominant d'un côté de la frontière	37
5. METHODOLOGIE DE COLLECTE ET PROTOCOLE DE REMONTEE DES DONNEES	39
1er Scénario : implication coordonnée des agences d'urbanisme françaises traitant individuellement sur leur site transfrontalier en lien avec leurs partenaires respectifs, coordination MOT-FNAU pour la DATAR	39
2^{ème} scénario : plus volontariste et réaliste : mise en place d'un groupe de travail rassemblant les instituts statistiques, avec coordination organisationnelle et technique DATAR/MOT et statistique UMS RIATE/FNAU	41
3^{ème} scénario : idéal, multiniveau et intergouvernemental et bénéficiant d'un soutien politique national et européen : dispositif associant les différents Etats qui délèguent à leur services d'aménagement du territoires la participation à un groupe de travail associant également les instituts statistiques régionaux et	

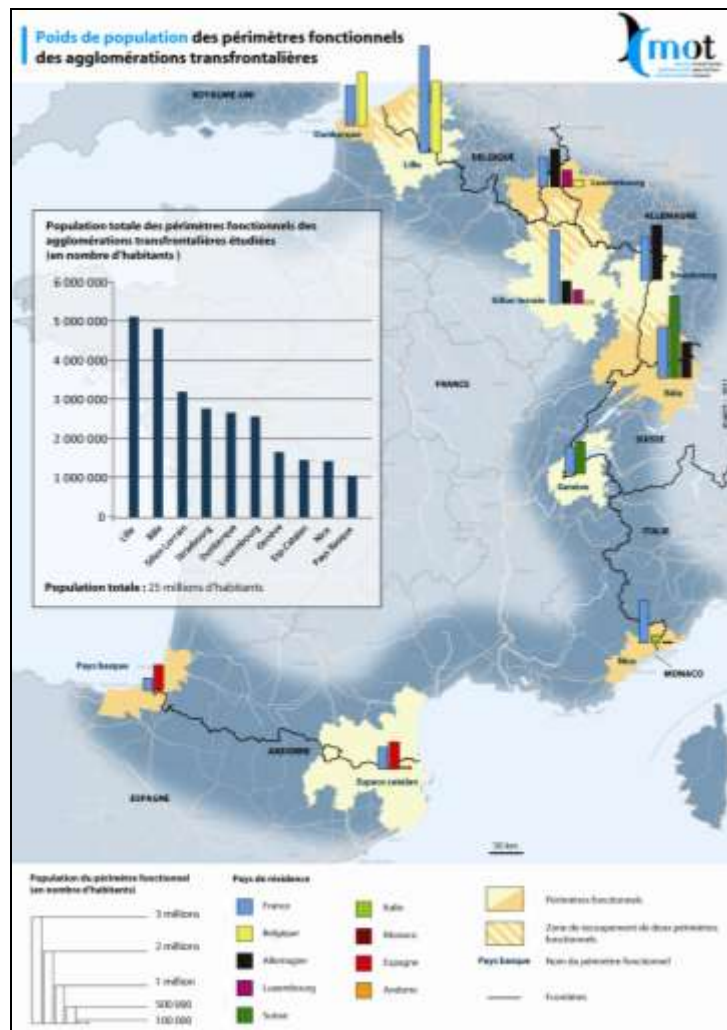
nationaux, avec une coordination organisationnelle DATAR/MOT et une coordination statistique UMS RIATE/FNAU + d'autres points focaux ESPON	45
6. ANNEXES	49
Compte rendu réunion des agences d'urbanisme	49
Compte rendu réunion « Europe ».....	53
Liste des indicateurs du référentiel.....	66
Bilan de la collecte.....	67
Synthèse de la collecte.....	68

1. Préambule

Étude comparée et observation statistique des agglomérations transfrontalières

La DATAR a confié en 2010 à la FNAU et à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) une étude consacrée à l'observation statistique des territoires transfrontaliers, qui a été l'occasion d'exprimer le partenariat initié la MOT et la FNAU et de conjuguer la force des deux réseaux, leur expérience et leur expertise.

En plus des trois sites déjà analysés lors d'une étude exploratoire de 2007 (Dunkerque, Longwy et Genève) et approfondis à cette occasion, sept nouveaux sites ont rejoint la démarche afin de couvrir toutes les agglomérations des frontières françaises métropolitaines : Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, Sillon Lorrain (Epinal-Nancy-Metz-Thionville), Strasbourg-Ortenau, Eurodistrict trinational de Bâle, Riviera franco-italo-monégasque, Eurodistrict de l'Espace catalan transfrontalier et Eurocité basque.



Ce travail a montré pourquoi cette observation des territoires transfrontaliers, aujourd'hui ponctuelle, embryonnaire et morcelée, est utile pour une politique efficace d'aménagement de ces territoires et comment ces sites ont entamé des expériences plus ou moins avancées d'observation. Il a également déterminé les grandes thématiques essentielles pour bénéficier d'une clé de lecture pertinente du fonctionnement de ces territoires spécifiques, et en a déduit des indicateurs efficaces, potentiellement « renseignables » et applicables à l'ensemble des dix sites. Cette étude a permis de rassembler une information statistique dans chaque pays limitrophe concerné, de la traiter afin de renseigner les différents indicateurs et de produire une analyse, site par site, mais également de façon transversale pour chaque groupe d'indicateurs. Un travail cartographique inédit a également été réalisé afin de donner à voir selon un même mode de représentation graphique la diversité du comportement des différents territoires transfrontaliers analysés.

Les obstacles ont été d'autant plus nombreux que l'étude a porté simultanément sur neuf pays différents et a mobilisé neuf agences d'urbanisme. **Un principe de réalité a inévitablement entraîné une réduction du nombre de thématiques envisagées au départ, l'information n'étant pas toujours disponible.** Ce fut aussi l'occasion de la mise en réseau de toutes les agences frontalières sur le transfrontalier, thème qui reste à conquérir pour nombre d'entre elles.

Objectifs phase 2

A partir de l'étude initiale, l'objectif du marché complémentaire passé par la Datar à la MOT et la Fnau est de construire le volet consacré aux espaces urbains transfrontaliers sur le site Internet de l'Observatoire des territoires de la Datar. Cet objectif comporte principalement deux missions successives.

Créer un référentiel solide et pérenne

Ce référentiel regroupe données et maillages géographiques qui permettent une description solide et comparée des échanges transfrontaliers : seront sélectionnées les informations qui répondent le mieux aux critères d'exhaustivité, de fiabilité, de comparabilité, et de reproductibilité. Les éléments retenus constitueront le référentiel qui sera implanté sur le site Internet de l'observatoire des territoires de la Datar et mis à jour régulièrement.

Concevoir un protocole de collecte des données

Un protocole pérenne de collecte des données sélectionnées sera défini, du producteur de cette donnée jusqu'à la Datar. Les sources utilisées, les périodes de recensement des données, les dates de livraison ainsi que les formats de données seront clairement exposés dans la présentation de ce protocole.

[Ce rapport, objet du livrable 3, vise à présenter le référentiel retenu et des pistes pour un protocole de remontées des données, afin de pérenniser la démarche.](#)

2. Le référentiel d'indicateurs retenu

Les difficultés statistiques rencontrées

L'observation statistiques des territoires transfrontaliers est complexe car elle se heurte à divers problèmes : les données statistiques de part en part de la frontière sont difficilement accessibles et comparables (millésimes, maille, définition). Le transfrontalier est un thème encore peu exploré par la plupart des acteurs statistiques : la méconnaissance des homologues freine souvent le processus d'acculturation et de partage des données.

Accès aux données

L'accès aux données de part et d'autre de la frontière a constitué un des points d'achoppement principaux de l'étude. Si, côté français, l'INSEE a joué un rôle de facilitateur essentiel, côté étranger les données à obtenir ont souvent été difficiles à identifier et acquérir, soit qu'elles n'existaient pas, soit qu'elles n'existaient pas à la même échelle ou la même date. De nombreuses données ne sont pas en effet disponibles à l'échelle communale.

Dissymétrie des maillages administratifs

C'est la maille du canton français qui a été retenu en phase 1 de l'étude comme maille statistique pour l'étude. Or, dans certains pays, les données communales (qui permettaient une agrégation des données permettant le cas échéant de reconstituer des périmètres à maille comparable avec le canton français) n'étaient pas disponibles comme côté italien, allemand ou suisse. Le travail de recollement des données effectué en phase 2 a amélioré l'accès aux données à la maille communale, mais ce n'est toujours pas exhaustif.

Diversité des définitions des indicateurs

L'une des difficultés majeures rencontrées a été de confronter les définitions de certains indicateurs de part et d'autre de la frontière. Les systèmes statistiques, différents d'un pays à l'autre, n'ont pas forcément la même définition des indicateurs. Il y a trois domaines en particulier où se posent avec acuité ces enjeux de définition conceptuelle : population active, étudiant, emploi au lieu de travail

A titre d'exemple, pour l'indicateur relatif à la densité des emplois, s'opposent deux approches, l'une proche de la définition Unedic, l'autre plus proche de CLAP.

Il a été décidé de retenir les deux chiffres d'emplois pour le côté français : Clap et Unedic, et d'adapter en fonction de la définition existante de l'autre côté de la frontière. En effet, côté basque, il vaut mieux prendre CLAP pour comparer avec l'emploi espagnol, alors que c'est Unedic le plus valable côté allemand.

La base de données et les fiches de métadonnées rendront compte de ces divergences.

Hétérogénéité des millésimes

La mise en cohérence de certains indicateurs peut se heurter à la variété des périodes de recensement. Notamment sur les indicateurs démographiques, les millésimes ne sont pas homogènes en termes de date. Il y a un fort décalage entre recensement (caractérisation de la population) et dénombrement de la population qui sont sur des systèmes d'évaluation. Le Luxembourg produit des données actualisées en termes de dénombrement (2012), mais le recensement y est ancien, remontant à 2001. On constate également à des différences de millésimes au sein du même pays : en Espagne, certaines mêmes données datent de 2006 ou 2010.

Cet aspect est une piste de travail prioritaire entre instituts statistiques pour tenter d'aboutir à une homogénéité.

Absence d'ingénierie transfrontalière et méconnaissance des acteurs

Les agences d'urbanismes impliquées depuis longtemps dans une démarche d'observation transfrontalière n'ont pas éprouvé de difficulté particulière pour se procurer des données auprès de leurs homologues dans les pays voisins. Cependant, des problèmes ont été constatés lorsqu'il s'est agi d'accéder à des données en dehors du périmètre d'observation classiques des agences, comme ce fut le cas de l'AGAPE pour les données concernant la partie allemande du périmètre de Luxembourg. Lorsque cela a semblé nécessaire, la MOT a joué un rôle d'intermédiaire entre les agences et leurs homologues situés de l'autre côté de la frontière.

Pour les agences qui n'ont pas l'habitude de travailler à l'échelle transfrontalière, l'identification des contacts dans les pays voisins puis la récolte des données ont été rendues particulièrement compliquées. Mais on peut considérer que cela constitue une première forme d'appropriation des données et d'investissement pour la démarche d'observation transfrontalière de chaque agence concernée.

Démarche permettant d'aboutir au référentiel

Deux remarques préalables sont nécessaires pour comprendre le processus de création du référentiel mis en œuvre dans le cadre de cette démarche.

Tout d'abord, la trame des indicateurs traités ayant été définie sur la base d'informations disponibles côté français, seules les données des pays voisins font l'objet de ce volet complémentaire et cela, d'autant plus, que l'homogénéité de la majorité des données côté français était garanti par le traitement par l'Insee de l'ensemble des données pour tous les territoires fonctionnels dans leur partie française.

Chacun des acteurs de l'étude ayant produit l'ensemble des cartes relatives à son territoire selon sa propre logique organisationnelle, l'agrégation de l'ensemble des bases de données transmises dans un premier temps s'est avérée impossible. **Il a été nécessaire de relancer une nouvelle phase de collecte dans un cadre structuré et contraignant.**

Dans **une première phase**, nous avons donc reconstitué le référentiel géographique décrivant les espaces fonctionnels transfrontaliers selon la maille d'analyse retenue (voir tableau ci-dessous) et le cas échéant, la composition communale de la maille. Ces mailles correspondent le plus possible à celle du canton côté français afin de permettre une comparabilité transfrontalière. L'utilisation d'une maille fine permet en effet de reconstituer des zones d'études adaptées aux différentes problématiques.

Rappel des entités géographiques retenues dans la phase 1

Zone fonctionnelle	Pays	Niveau géographique principal	Niveau géographique optionnel
Dunkerque	Belgique	Commune	
Lille	Belgique	Commune	
Longwy- Luxembourg / Sillon lorrain	Belgique	Commune	
Longwy- Luxembourg / Sillon lorrain	Luxembourg	Canton	Commune
Longwy- Luxembourg / Sillon lorrain	Allemagne	Kreis	Commune
Strasbourg	Allemagne	Commune	Kreis
Bâle-Mulhouse	Allemagne	Commune	Kreis
Bâle-Mulhouse	Suisse	District	Commune
Genève	Suisse	District	Commune
Nice	Italie	Spécifique	Commune

Nice	Monaco		
Espace catalan	Espagne	Spécifique	Commune
Espace Catalan	Andorre		
Pays basque	Espagne	Comarque	Commune

Ce référentiel était nécessaire tant pour vérifier à posteriori l'exhaustivité des informations transmises que pour préparer la phase cartographique en vue de la mise en ligne sur le site de « l'observatoire des territoires ».

Dans une seconde phase, nous avons créé un cadre de collecte structuré en quatre tables distinctes et privilégiant les données brutes tout en garantissant la production harmonisée des indicateurs (formule de calcul et format).

Structuration des quatre bases thématiques

Base 1 Les différentiels démographiques

Les variables retenues sont :

- la superficie en km²,
- la population résidente des années n et antérieures ? (n-1),
- les populations de moins de 15 ans, de 15 à 64 ans et de 65 ans et plus.

Les indicateurs construits sur cette base sont :

- La densité de population au kilomètre carré : population n / superficie en km²
- le taux de croissance annuel moyen sur la période n-1 à n :

$$\text{PUISSANCE } ((\text{pop } n / \text{pop antérieure}) ; (1/\text{période})) - 1) * 100$$

- Part de la population de moins de 15 ans dans la population résidente : (population de moins de 15 ans / (population de moins de 15 ans + population de 15 à 64 ans + population de 65 ans et plus)) * 100
- Part de la population de 15 à 64 ans dans la population résidente : (population de 15 à 64 ans / (population de moins de 15 ans + population de 15 à 64 ans + population de 65 ans et plus)) * 100
- Part de la population de 65 ans ou plus dans la population résidente : (population de 65 ans ou plus / (population de moins de 15 ans + population de 15 à 64 ans + population de 65 ans et plus)) * 100
- L'indice de jeunesse : (population de moins de 15 ans / population de 64 ans ou plus) * 100

Base 2 L'interpénétration résidentielle

Les variables retenues sont :

- la population résidante totale de l'année n
- la population résidante de nationalité française de l'année n pour l'ensemble des territoires fonctionnels, (partie non française).

A ces populations s'ajoutent dans le cas des territoires plurinationaux :

- La population résidante au Luxembourg de nationalité belge et de nationalité allemande de l'année n (territoires fonctionnels de Longwy - Luxembourg et Sillon lorrain)
- La population résidante en Belgique de nationalité luxembourgeoise et de nationalité allemande de l'année n (territoires fonctionnels de Longwy - Luxembourg et Sillon lorrain)
- La population résidante en Allemagne de nationalité luxembourgeoise et de nationalité belge de l'année n (territoires fonctionnels de Longwy - Luxembourg et Sillon lorrain)
- La population résidante en Suisse de nationalité allemande de l'année n (Bâle- Mulhouse)
- La population résidante en Allemagne de nationalité suisse de l'année n (Bâle- Mulhouse)
- La population résidante à Monaco de nationalité italienne de l'année n (Nice – Monaco)
- La population résidante en Italie de nationalité monégasque de l'année n (Nice – Monaco)
- La population résidante en Espagne de nationalité andorrane de l'année n (Espace catalan)
- La population résidante en Andorre de nationalité espagnole de l'année n (Espace catalan)

Chacune de ces populations est déclinée par tranche d'âge : population de moins de 15 ans, de 15 à 64 ans et de 65 ans et plus.

Les indicateurs construits sur cette base sont :

- La part de la population étrangère résidante (pays voisins) dans la population résidante totale : $(\text{population résidante de nationalité X} / \text{population résidante totale}) * 100$
- Ainsi que la structure par âge de la population étrangère résidante (pays voisins)
- Part de la population de nationalité X de moins de 15 ans dans la population résidante de nationalité X
- Part de la population de nationalité X de 15 à 64 ans dans la population résidante de nationalité X
- Part de la population de nationalité X de 65 ans ou plus dans la population résidante de nationalité X

Base 3 L'interpénétration des marchés du travail

Les variables retenues sont :

- Nombre d'actifs occupés au lieu de résidence (total)
- Nombre d'actifs occupés au lieu de résidence travaillant en France pour l'ensemble des territoires fonctionnels (partie non française).

A ces flux vers la France s'ajoutent dans le cas des territoires plurinationaux et sur le même principe que pour l'interpénétration résidentielle transfrontalière, les flux entre les autres composantes territoriales du territoire étudié : flux de Belgique vers le Luxembourg, vers l'Allemagne ...etc.

L'ensemble de ces flux devaient être décomposés selon la structure par CSP (cadres, techniciens, employés).

Les indicateurs construits sur cette base sont :

- la part des travailleurs frontaliers dans la population active occupée au lieu de résidence
- La répartition des flux de travailleurs par CSP

Base 4 Emplois et indicateurs métropolitains

- la population résidente totale de l'année n
- le nombre d'emplois au lieu de travail
- La densité d'emplois pour 1000 habitants : (le nombre d'emplois au lieu de travail / la population résidente totale) * 1000
- le nombre d'étudiant au lieu d'études
- le nombre de passagers des principaux aéroports

Remarque : Le nombre d'étudiants ou de passagers des aéroports sont utilisés tels quels, en valeur absolue, pour décrire l'importance du système de formation supérieure et de l'équipement aéroportuaire.

Les données recueillies ont été compilées selon les deux modalités géographiques (commune et échelon supra communale) en veillant à supprimer les doublons et assurer la cohérence et l'harmonisation des données concernant les zones de recoupement des aires fonctionnelles (Lille-Dunkerque, Longwy-sillon lorrain, Strasbourg – Bâle-Mulhouse).

L'ensemble forme un jeu de huit bases harmonisées sur la forme et plus ou moins complètes en fonction des territoires fonctionnels, des pays et des mailles concernés.

Analyse des quatre bases du référentiel

Confrontées aux critères d'évaluation préconisés, seules la superficie et le nombre de passagers des aéroports apparaissent comme des données répondant strictement à l'ensemble des critères d'exhaustivité, de fiabilité, de comparabilité, et de reproductibilité. Une dizaine de pays concernés, des données issues d'une quinzaine d'instituts statistiques nationaux ou régionaux mobilisées sans compter les sources spécifiques (aéroports, étudiants) : **il est difficile voire impossible de finaliser une base de données exhaustive et homogène tant du point de vue des concepts que des millésimes.** Ces difficultés sont largement connues et ne doivent pas nous empêcher de proposer un

référentiel réalisable dans le cadre d'une concertation et d'un partenariat à construire avec les différents acteurs potentiels de la statistique transfrontalière.

Base 1 Les différentiels démographiques

D'une manière générale, la base de données concernant les différentiels démographiques a été renseignée de manière exhaustive pour ce qui concerne les mailles d'analyse.

Les données de superficie et population (population antérieure (n-1), population actuelle (n), structure par âge (moins de 15 ans ; de 15 à 64 ans ; de 65 ans et plus) sont disponibles pour l'ensemble des mailles d'analyse retenues lors de la phase 1 et permettent de calculer l'ensemble des indicateurs : densité de population au kilomètre carré, taux de croissance annuel moyen, structure par âge de la population résidante et son corollaire l'indice de jeunesse.

Cependant, pour les territoires à maille supra communale (canton, district, comarque, spécifiques) les données communales n'ont pas toutes été collectées mais sont à priori disponibles. Il s'agit principalement des données de population et de superficie des communes du Luxembourg, des communes de la partie allemande des territoires fonctionnels du sillon lorrain et de Longwy-Luxembourg ou encore de la superficie des communes constituant les mailles de l'espace catalan. A noter le cas particulier du territoire fonctionnel de Strasbourg pour lequel on note l'absence de données communales collectées sur les communes appartenant au Kreis partiellement concernés mais situées hors du périmètre fonctionnel défini.

Au-delà des différences de modalités de collecte (recensement, sources administratives, estimations) et de traitement des populations spécifiques (étudiants, militaires en France, demandeurs d'asile en Belgique, population résidante non permanente en Suisse,.. pour ne citer que quelques exemples), la principale limite de ces données concerne **l'hétérogénéité des millésimes de ces données**. Cette hétérogénéité est présente tant dans la comparaison des espaces fonctionnels entre eux qu'au sein même des espaces fonctionnels.

Pour les données de début de période, les millésimes s'étalent de 1998 à 2001 alors que pour les populations 'actuelles' (population n) les millésimes s'étalent de 2006 à 2011 ce qui entraîne des calculs du taux de croissance annuel moyen de la population sur des périodes comprises entre 5 ans à 11 ans. Les différences de millésimes sont également présentes au sein même des territoires fonctionnels en Allemagne ou en Espagne compte-tenu de la « régionalisation » des systèmes statistiques nationaux (Navarre/Pays basques, länders allemands par exemple).

Cette hétérogénéité est d'autant plus présente que les millésimes des données de structure par âge sont elles-mêmes souvent en décalage par rapport aux millésimes servant de base au calcul des évolutions de population.

Cette hétérogénéité n'est pas rédhibitoire pour l'analyse compte-tenu de la nature structurelle des indicateurs concernés mais appelle une certaine vigilance. L'harmonisation des millésimes

constitue sans aucun doute un axe de travail à promouvoir auprès des instituts statistiques européens concernés.

De manière plus anecdotique, pour certains districts suisses, les données de population (année antérieure) ont été « réropolées » à partir des données de l'année n et des taux de croissance annuel moyen connus sur la période.

Base 2 L'interpénétration résidentielle transfrontalière : part de la population résidante de nationalité étrangère (pays voisins uniquement) et structure par âge de cette population.

Même remarque que précédemment pour les territoires à maille supra communale (canton, district, comarque, spécifiques) où les données communales n'ont pas toutes été collectées mais leur disponibilité à l'échelle communale est moins évidente. C'est le cas notamment en Allemagne où les données de population étrangère ne sont disponibles qu'au Kreis. En France, seule un traitement spécifique par l'Insee a permis de collecter la donnée.

La structure par âge de la population résidante étrangère est rarement disponible. L'absence de données disponibles sur ces variables, en dehors de la Suisse et de Monaco, nous conduisent à proposer la suppression de ces indicateurs du référentiel transfrontalier sauf à trouver un accord pour la production de ces données avec les instituts statistiques européens concernés y compris sur les règles de diffusion (secret statistique).

Base 3 Flux de travailleurs transfrontaliers : part des travailleurs frontaliers dans la population active occupée et structure par CSP de cette population.

En dehors des flux domicile-travail vers le Luxembourg (source IGSS) et de l'Italie vers la France et de Monaco vers la France et l'Italie, **la disponibilité des données concernant les flux transfrontaliers est parcimonieuse. Elle s'explique en partie par la faiblesse des flux vers la France ou les autres pays voisins.** C'est le cas notamment dans les espaces fonctionnels de Longwy et du Sillon Lorrain des flux du Luxembourg vers la Belgique, vers la France (200 selon une estimation 2010) ou l'Allemagne (moins de 100) ou de l'Allemagne vers la France (environ 1000 pour l'ensemble de la Sarre). A l'échelle des cantons luxembourgeois ou des communes allemandes, ces flux apparaîtront sans aucun doute trop peu significatifs. Même phénomène dans l'espace fonctionnel strasbourgeois ou de Bâle-Mulhouse pour ce qui concerne les flux d'Allemagne et/ou de Suisse vers la France. Les principales données manquantes concernent les 25 000 frontaliers allemands attirés par les seuls cantons de Bâle.

Pour l'Italie, les flux d'actifs occupés travaillant en France sont connus mais pas la population des actifs occupés au lieu de résidence. Ce qui ne permet pas de calculer l'indicateur « part des actifs occupés résidants travaillant en France ».

Il est proposé de maintenir l'indicateur de flux transfrontaliers dans la base de données mais d'en exclure au moins dans cette phase leur structuration par CSP, données non disponibles, même si des études ponctuelles (Enquête frontaliers Statec/IGSS; Enquête Mobilité des Frontaliers CEPS/Instead par exemples) permettent de les caractériser mais pas au niveau de la maille retenue.

Base 4 Emplois et indicateurs métropolitains : Nombre d'emplois pour 1000 habitants, nombre d'étudiants et nombre de passagers des aéroports.

La collecte de ces données s'avère globalement satisfaisante à l'échelle des mailles de l'étude hormis l'Italie et en partie l'Espagne et la Belgique mais l'emploi au lieu de travail est sans doute la donnée la plus complexe du panel d'indicateurs retenus d'un point de vue conceptuel. En effet, aux premières conclusions de la collecte, il s'avère que les données recueillies couvrent des notions proches de l'emploi salarié privé français en Allemagne mais de l'emploi salarié total (CLAP) en Espagne et que pour les données luxembourgeoises le lieu de travail soit celui du siège de l'entreprise et non celui de l'établissement.

Pour le nombre d'étudiants, des questions similaires se posent sans aucun doute (étudiants des universités ; ensemble des formations post-bac ; prise en compte de la formation continue). L'ensemble des étudiants sur leur lieu d'étude est censé être pris en compte, mais le filtre se révèle non exhaustif : côté français, ils sont rassemblés au siège de l'université ou de la grande école, et non dans les établissements annexes et antennes diverses présents sur le territoire. Si les écoles supérieures sont censées être recensées, la collecte passée ou non par des rectorats collaboratifs (en fonction des régions) fait varier légèrement l'exhaustivité de la donnée d'une région à l'autre. Au regard des difficultés rencontrées pour constituer une base de données harmonisées sur le nombre d'étudiants au lieu d'étude, malgré tout assemblée, la MOT a réalisé une carte d'assemblage au niveau national (voir ci-dessous). Cette carte représente les données fournies par le Ministère de l'Enseignement supérieur et ne prend en compte que les étudiants inscrits dans les universités publiques françaises (IUT inclus). N'apparaissent donc pas les étudiants en BTS, les élèves de classes préparatoires aux grandes écoles et les étudiants des écoles supérieures (écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, etc.).

Côté étranger, si les effectifs des étudiants sont bien quadrillés, certaines sources relatives à ceux dans les écoles supérieures, parfois prévus, n'ont pu être accessibles.

Les données et indicateurs retenus ainsi que les maillages cartographiques correspondant

Au vu des résultats de la collecte synthétisée dans le tableau en annexe, il est proposé de retenir comme base de travail, l'ensemble des indicateurs à l'exception des données relatives aux caractéristiques de la population étrangère par âge et des flux travailleurs transfrontaliers par catégorie socioprofessionnelle.

L'ensemble de ces données sont synthétisées dans les tableaux joints en annexe.

3. Fiches indicateurs

Densité d'habitants au km²

Densité d'habitants au km²

Définition	La densité démographique est définie par le nombre d'habitants (mesuré par la population résidente) rapporté à la superficie en km ² .
-------------------	---

Calcul	population résidente / superficie en km ²
---------------	--

Pertinence et définition comparée	Population, densité de la population, taux de croissance annuel moyen de la population et indice de jeunesse (structure par âge - indicateur de vieillissement) constituent sans conteste un socle d'analyse incontournable pour appréhender les différentiels démographiques de part et d'autre des frontières.
--	--

Analyse	D'une manière générale, la frontière ne génère pas un différentiel de densité de population entre les territoires nationaux qu'elle sépare. La série de cartes relatives aux densités de population montre bien les continuités urbaines quand elles existent, de long des littoraux (Pays Basque, Riviera, Côte d'Amante, rives émaniques), des fleuves (Sillon Mosellan, Sillon Rhénan), d'affranchissant des limites politiques des États. Il en est de même pour les zones moins denses. Toutefois, on note au sein des territoires situés sur la frontière franco-allemande une densité systématiquement supérieure à côté allemand pour des zones moins urbaines.
----------------	---

Collecte	Les données sont enseignées de manière exhaustive pour ce qui concerne les mailles d'analyses. Pour les territoires maille supra-communale (canton, district, comarque, spécifiques) la base de données initiale doit être enrichie des données communales à l'exception, faute de temps, des données de population et de superficie des communes du Luxembourg, des communes de la partie allemande des territoires fonctionnels du Sillon Lorrain et de Longwy-Luxembourg ou encore de la superficie des communes constituant les mailles de l'espace catalan. À noter le cas particulier du territoire fonctionnel de Strasbourg pour lequel on note l'absence de données communales collectées sur les communes appartenant au Kreis concernés mais situées hors du périmètre fonctionnel défini.			
	Pays (du nord au sud)	Zone fonctionnelle	Millésime	Maille de collecte de base
	Belgique	Dunkerque/Flandre	2009	Commune
		Lille	2009	Commune
		Luxembourg/Longwy	2007	Commune
		Sillon Lorrain	2007	Commune
	Luxembourg	Longwy	2007	Canton
		Sillon Lorrain	2007	Canton
	Allemagne	Longwy	2008	Kreis
		Sillon Lorrain	2008	Kreis
		Strasbourg	2006	Commune
		Bâle/Mulhouse	2006	Commune
	Suisse	Bâle/Mulhouse	2006	District
		Geneve	2009/2010	District
Italie	Nice/Monaco	2007	Commune	
Monaco	Nice/Monaco	2008		
Espagne	Espace catalan	2011	Commune	
	Pays Basque	2006/2010	Commune	
Andorre	Espace catalan	2011		

Préconisations	Compléter la collecte au niveau communal des mailles d'analyses supra-communales et surtout travailler à l'harmonisation des millésimes. Poursuivre l'enrichissement par des données complémentaires (solde migratoire, naturel notamment; données sur le marché foncier et immobilier)
-----------------------	---

Taux de croissance annuel moyen population

Taux de croissance annuel moyen de la population sur une période					
Définition	Le taux de croissance annuel moyen de la population mesure l'accroissement relatif moyen de la population entre deux dates. Par construction, il ne tient pas compte des fluctuations annuelles à l'intérieur de la période.				
Calcul	$PUISSANCE((pop_{t1}/pop_{t0})^{1/période})-1)*100$				
Pertinence et définition comparée	Population, densité de population, taux de croissance annuel moyen de la population et indice de jeunesse (structure par âge et indicateur de vieillissement) constituent sans conteste un socle d'analyse incontournable pour appréhender les différentiels démographiques de part et d'autre des frontières.				
Analyse	Les territoires étudiés peuvent être classés en deux catégories : ceux, situés sur les frontières de la moitié nord de la France où les dynamiques démographiques sont relativement atomisées en fonction de la position dans le territoire (Dunkerque, Lille, Sillon Lorrain) où les zones de forte croissance, souvent périurbaines ou faiblement peuplées, côtoient les zones de prise démographique, concentrées dans les centres urbains (Dunkerque, Metz, Nancy, Bâle...) ou dans les bassins économiques plus instrés (Sarre, bassin Minier). Les territoires de la moitié sud se caractérisent par une croissance démographique beaucoup plus forte, notamment à l'ouest français (Pays Basque, Genevois français). Deux phénomènes sont à l'œuvre : les territoires du solde migratoire très positif (héliotropisme), les périphéries urbaines d'un centre économique hyperdynamique où les contraintes liées au logement entraînent un desserrement urbain vers la périphérie (forte croissance de la couronne française genevoise, moyen pays niçois, province de Girona, périphérie du BAB, principauté d'Andorre et Basse Cerdagne). On note également que certains de ces territoires, faiblement peuplés, sont mécaniquement plus sensibles à une augmentation de la population (sud-Andes notamment, mais également nord du Luxembourg), se traduisant par un taux de croissance par conséquent plus élevé.				
Collecte et difficultés	Même remarques que pour la densité au km ² . Les données sont renseignées de manière exhaustive pour ce qui concerne les mailles d'analyses. Pour les territoires de maille supra communale (canton, district, comarque, spécifiques) la base de données initiale peut être enrichie des données communales d'exception, faute de temps, les données de population des communes du Luxembourg, des communes de la partie allemande des territoires fonctionnels du Sillon Lorrain et de Longwy-Luxembourg. Pour certains districts suisses, les données de population (année antérieure) ont été rétrogradées à partir des données de l'année et des taux de croissance annuel moyen connus sur la période.				
	Pays (du nord au sud)	Zone fonctionnelle	Millésime début de période	Millésime fin de période	
	Belgique	Dunkerque/Flandre	2000	2009	Maille de collecte de base
		Lille	2000	2009	Commune
		Luxembourg/Longwy	1999	2007	Commune
		Sillon Lorrain	1999	2007	Commune
	Luxembourg	Longwy	1999	2007	Canton
		Sillon Lorrain	1999	2007	Canton
	Allemagne	Longwy	1999/2001	2008	Kreis
		Sillon Lorrain	1999/2001	2008	Kreis
		Strasbourg	1999	2006	Commune
		Bâle/Mulhouse	1999	2006	Commune
Suisse	Bâle/Mulhouse	1999	2006	District	
	Geneve	1998	2009/2010	District	
Italie	Nice/Monaco	2001	2007	Commune	
Monaco	Nice/Monaco	2000	2008		
Espagne	Espace catalan	2000	2011	Commune	
	Pays Basque	2000	2006/2010	Commune	
Andorre	Espace catalan	2001	2011		
Préconisations	Compléter la collecte au niveau communal des mailles d'analyses supra communales et surtout travailler à l'harmonisation des millésimes. Poursuivre l'enrichissement par des données complémentaires (solde migratoire, nature notamment, données sur le marché foncier et immobilier)				

Indice de jeunesse et population par âge

Indice de jeunesse et structure de la population par âge (moins de 15 ans, de 15 ans à 64 ans, de 65 ans ou plus)

Définition	L'indice de jeunesse calcule ici ne prend pas les tranches d'âge traditionnellement utilisées à savoir la population des moins de 20 ans et de 60 ans ou plus.			
Calcul	$(\text{part des moins de 15 ans} / \text{part des 15 à 64 ans ou plus}) * 100$			
Pertinence et définition comparée	Population, densité de la population, taux de croissance annuel moyen de la population et l'indice de jeunesse (structure par âge, indicateur de vieillissement) constituent sans conteste un socle d'analyse incontournable pour appréhender les différentiels démographiques de part et d'autre des frontières.			
Analyse	A la lecture des cartes sur l'indice de jeunesse, on est frappé de voir pour la très grande majorité des territoires des taux beaucoup plus élevés côté français en comparaison avec des espaces situés de l'autre côté de la frontière, un peu ou beaucoup plus âgés. Il est le cas des territoires situés àux frontières avec la Belgique (en particulier la Flandre), l'Allemagne et l'Italie. On voit bien dans ce contexte la prégnance des comportements démographiques du pays d'appartenance, bien connus en Europe d'une France à la démographie dynamique, soutenue par une combinaison d'un solde migratoire et d'un solde naturel positifs de nombreux états de la population vieillissante, àux soldes naturels négatifs (Allemagne et Italie notamment). On note un indice de jeunesse relativement élevé au Luxembourg et en Suisse, deux états très attractifs d'un point de vue économique pour une population en âge de procréer.			
Collecte et difficultés	Les données sont renseignées de manière exhaustive pour ce qui concerne les mailles d'analyses. Pour des territoires à maille supra communale (canton, district, comarque, spécifiques) la base de données initiale doit être enrichie des données communales à l'exception, faute de temps, des données de population. A noter le cas particulier du territoire fonctionnel de Strasbourg pour lequel on note l'absence de données communales collectées sur les communes appartenant àu Kreis concernés mais situées hors du périmètre fonctionnel défini.			
	Pays (du nord au sud)	Zone fonctionnelle	Millésime	
	Belgique	Dunkerque/Flandre	2008	Maille de collecte de base
		Lille	2008	Commune
		Luxembourg/Longwy	2007	Commune
		Sillon Lorrain	2007	Commune
	Luxembourg	Longwy	2001	Canton
		Sillon Lorrain	2001	Canton
	Allemagne	Longwy	2008	Kreis
		Sillon Lorrain	2008	Kreis
		Strasbourg	2007	Commune
		Bâle/Mulhouse	2007	Commune
	Suisse	Bâle/Mulhouse	2000	District
		Geneve	2009	District
Italie	Nice/Monaco	2007	Commune	
Monaco	Nice/Monaco	2008		
Espagne	Espace catalan	2011	Commune	
	Pays basque	2006/2010	Commune	
Andorre	Espace catalan	2011		
Préconisations	Compléter la collecte au niveau communal des mailles d'analyses supra communales et surtout travailler à l'harmonisation des millésimes. Poursuivre l'enrichissement par des données complémentaires (solde migratoire, nature notamment, données sur le marché foncier et immobilier)			

Part de la population de nationalité du pays voisin

Part de la population de nationalité du pays voisin dans la population totale				
Définition	Mesure de la proportion des résidents de nationalité étrangère (pays voisins) dans la population résidente totale.			
Calcul	$\frac{\text{population résidente de nationalité } X}{\text{population résidente totale}} \times 100$			
Définition comparée / pertinence	Avec des migrations domicile-travail transfrontalières, cet indicateur est incontestablement révélateur du fait transfrontalier. La part de la population de nationalité du ou des pays voisins(s) dans la population résidente totale vise à mettre en évidence l'interpénétration résidentielle des espaces fonctionnels. Pour comprendre les moteurs de cette intégration, ces données doivent être mises en regard des tensions sur le marché financier et immobilier de part et d'autre de la frontière mais aussi du regard de l'attractivité en terme d'emploi notamment pour le Luxembourg, la Suisse ou Monaco.			
Analyse	Le nombre d'habitants de nationalité des pays voisins et leur part dans la population totale, fait apparaître pour la majorité des sites, des Français moins présents de l'autre côté de la frontière, que leurs voisins côté français, dans une exception près de Luxembourg, dont l'attractivité économique s'exerce sur la totalité du territoire français, recrutant des profils plus haut de gamme, très bien rémunérés et non originaires de la région frontalière française voisine, ayant un profil plus proches d'expatriés qui vivent sur place en profitant de tous les services que cette ville peut offrir, sans s'inscrire dans une démarche transfrontalière. Le cas est identique pour expliquer pour une faible partie la présence importante de Français à Genève, l'immigration française ayant été toute fois toujours marquée dans ce canton. Les Suisses sont tout aussi nombreux côté français, mais pour des motivations tout à fait différentes. Les territoires de la frontière franco-belge montre un certain équilibre entre le nombre de Français résident de l'autre côté de la frontière et la réciproque versant français. Sur la plupart des autres territoires transfrontaliers étudiés, les ressortissants des pays voisins résidant côté français sont plus nombreux, notamment sur la frontière franco-allemande et franco-italienne.			
Collecte et difficultés	De nombreuses données ont pu être collectées à l'exception de la partie allemande des espaces fonctionnels Luxembourg-Longwy et Sillon Lorrain mais pas toujours au niveau de la maille d'analyse (Kreis pour la zone fonctionnelle de Strasbourg par exemple) et les données caractérisants cette population ne sont que rarement disponibles (et compris en France) où l'abandon des analyses selon l'âge.			
	Pays (du Nord au Sud)	Zone fonctionnelle	Millésime	
	Belgique	Dunkerque/Flandre	2011	française
		Lille	2011	française
		Luxembourg/Longwy	2007	française, Allemande et luxembourgeoise
		Sillon Lorrain	2007	française, Allemande et luxembourgeoise
	Luxembourg	Longwy	2001	française, Allemande et belge
		Sillon Lorrain	2001	française, Allemande et belge
	Allemagne	Longwy	2008	non enseigné
		Sillon Lorrain	2008	non enseigné
		Strasbourg	2010	française (Kreis partiel)
		Bâle/Mulhouse	2006	française (suisse non enseigné)
	Suisse	Bâle/Mulhouse	2006	française, Allemande
		Geneve	2009/2010	française, Allemande
	Italie	Nice/Monaco	2007	française, Monégasque
Monaco	Nice/Monaco	2008	française, Italienne	
Espagne	Espace Catalan	2011	française (andorrane non enseigné)	
	Pays Basque	2006/2010	française	
Andorre	Espace Catalan	2011	française, Espagnole	
Préconisations	Préconisation de population résidente étrangère à travailler avec les instituts statistiques pour définir les modalités de collecte et de diffusion (secret statistique) permettant au-delà du comptage (parfois absent) de caractériser cette population.			

Part des actifs résidents occupés travaillant dans le pays voisin

Part des actifs résidents occupés travaillant dans le pays voisin				
Définition	Part des actifs résidents occupés travaillant dans le pays voisin. Pour les territoires			
Calcul	$(\text{Actifs résidents occupés travaillant dans le pays voisin} / \text{population active occupée totale}) * 100$			
Définition comparée / pertinence	Indicateur par excellence du fait transfrontalier. Il est principalement connu grâce aux données des organismes de sécurité sociale (IGSS au Luxembourg, INAMI en Belgique) ou des autorisations administratives (Suisse) mais aussi lors des recensements.			
Analyse	<p>Plus de 5% des flux de travailleurs frontaliers entre la France et les pays voisins sont sortants (320 000 selon l'INSEE en 2007), 10 000 seulement entrants. Le phénomène des flux de travailleurs frontaliers, si massif qu'il soit, n'a pas du tout la même ampleur d'un site à l'autre, tant sur le plan des valeurs absolues que pour les parts d'actifs concernés. On note trois grandes catégories de sites en fonction du nombre de travailleurs frontaliers concernés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les premiers (Genève, Luxembourg, Bâle), très grandes destinations du travail frontalier avec des valeurs absolues supérieures à 30 000. - Une catégorie intermédiaire (Strasbourg, Nice, Dunkerque, Lille), où le travail frontalier est une réalité massive mais d'ampleur moindre, - Une troisième catégorie où les flux de travailleurs frontaliers sont très peu nombreux. En général, les flux les plus importants sont ceux qui sont polarisés par un centre économique précis, c'est le cas des cantons de Genève et Bâle, du Luxembourg, et de la Principauté de Monaco. 			
Collecte et difficultés	Les flux sortants du Luxembourg comme de la Suisse ne sont pas territorialisés à la maille de fin mais on peut s'interroger sur la pertinence de cette territorialisation au vu de la faiblesse de ces flux. Les principaux flux manquant concernent l'Espagne, l'Allemagne et notamment les flux vers la France et surtout la Suisse (plus de 25 000 vers les seuls cantons de Bâle) à insi que les flux territorialisés pour les zones fonctionnelles de Dunkerque et Lille. A noter que le nombre d'actifs travaillant en France est connu, l'indicateur n'a pu être construit faute de connaissances des populations actives totales côté italien.			
	Pays (du nord au sud)	Zone fonctionnelle	Millésime	Flux
	Belgique	Dunkerque/Flandre	nr	
		Lille	nr	
		Luxembourg/Longwy	2007	Belgique-Luxembourg
		Sillon/Lorrain	2007	Belgique-Luxembourg
	Luxembourg	Longwy	nr	
		Sillon/Lorrain	nr	
	Allemagne	Longwy	2007	Allemagne-Luxembourg
		Sillon/Lorrain	2007	Allemagne-Luxembourg
		Strasbourg	nr	
		Bâle/Mulhouse	nr	
	Suisse	Bâle/Mulhouse	nr	
		Geneve	nr	
Italie	Nice/Monaco		Italie-France, Italie-Monaco (pop active non connue)	
Monaco	Nice/Monaco		Monaco-France, Monaco-Italie	
Espagne	Espace catalan	nr		
	Pays basque	nr		
Andorre	Espace catalan	nr		
Préconisations	Compléter les données majeures manquantes et surtout travailler sur les variables sur une meilleure connaissance des caractéristiques des navettes (âge, CSP, nationalité, ...)			

Densité d'emploi

Densité d'emploi																																																																																					
Définition	Nombre d'emplois du lieu de travail pour 1 000 habitants																																																																																				
Calcul	Emploi du lieu de travail / population résidente * 1 000																																																																																				
Pertinence et définition comparée	La mesure de l'emploi dans les données collectées apparaît hétérogène. Si les données allemandes "Sozialversicherungspflichtig Beschäftigte" s'apparentent à l'emploi salarier privé (données pôle emploi hors temps partiel) les données luxembourgeoises du Belges s'apparentent à l'avantage de l'emploi salarier total (public et privé) et les données suisses excluent le secteur primaire mais comptabilisent les indépendants.																																																																																				
Analyse	<p>Malgré les difficultés liées à la mesure de l'emploi, il semble y avoir une densité en général supérieure sur le versant nord français des territoires étudiés.</p> <p>Outre les concentrations urbaines classiques en matière d'emplois salariés, on remarque également que les périphéries françaises des agglomérations ont le centre situé de l'autre côté de la frontière sont particulièrement peuplées en emplois salariés du secteur marchand, de l'instar de Genevois français, d'une partie du Chablais, mais également du nord lorrain et de l'est de la province du Luxembourg belge, comme si la présence de pôles économiques avait un effet résé asséchant pour la création d'emplois côté français.</p> <p>L'utilisation de classes communes aux 10 territoires étudiés ne permet pas de voir jusqu'où peuvent aller la concentration d'emplois dans certains pôles économiques situés de l'autre côté de la frontière avec des densités très élevées d'emploi de 63 pour Genève, 700 pour Lausanne, 47 pour Bâle-Ville. Dans ces territoires particuliers, les emplois sont parfois plus élevés que le nombre d'habitants (1195 pour Luxembourg, et même 1580 pour Monaco). Ces chiffres montrent bien que les points de centres économiques ont besoin de l'immain d'oeuvre frontalière pour leur fonctionnement très particulier et leur développement</p>																																																																																				
Limites et précautions	Les limites et précautions sont inhérentes à la comparabilité des données. Sauf, du côté de la frontière allemande, les données françaises, du fait de la seule prise en compte des emplois salariés privés et du poids de l'emploi public, semblent sous-estimer de façon systématique la densité d'emploi. Les données luxembourgeoises, du siège des entreprises, pourraient sans doute avoir pour effet de surestimer l'emploi dans le canton de Luxembourg.																																																																																				
Collecte	<p>Les données italiennes et espagnoles côté catalan sont manquantes comme celles de Belgique dans les zones fonctionnelles de Lille et Dunkerque mais pour des raisons d'accessibilité (absence de base de données téléchargeables). Les données communales allemandes non disponibles au moment de la collecte semblent désormais accessibles dans le cadre d'un accord entre l'agence de Strasbourg et les offices statistiques concernés.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Pays (du nord au sud)</th> <th>Zone fonctionnelle</th> <th>Millésime Emplois</th> <th>Millésime Populatio</th> <th>Maille de collecte de base</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="4">Belgique</td> <td>Dunkerque/Flandre</td> <td>nr</td> <td>nr</td> <td>Commune</td> </tr> <tr> <td>Lille</td> <td>nr</td> <td>nr</td> <td>Commune</td> </tr> <tr> <td>Luxembourg/Longwy</td> <td>2005</td> <td>2007</td> <td>Commune</td> </tr> <tr> <td>Sillon Lorrain</td> <td>2005</td> <td>2007</td> <td>Commune</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Luxembourg</td> <td>Longwy</td> <td>2005</td> <td>2007</td> <td>Canton</td> </tr> <tr> <td>Sillon Lorrain</td> <td>2005</td> <td>2007</td> <td>Canton</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Allemagne</td> <td>Longwy</td> <td>2006/2008</td> <td>2008</td> <td>Kreis</td> </tr> <tr> <td>Sillon Lorrain</td> <td>2006/2008</td> <td>2008</td> <td>Kreis</td> </tr> <tr> <td>Strasbourg</td> <td>2009</td> <td>2009</td> <td>Kreis</td> </tr> <tr> <td>Bâle/Mulhouse</td> <td></td> <td></td> <td>Commune</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Suisse</td> <td>Bâle/Mulhouse</td> <td>2009</td> <td>2006</td> <td>District</td> </tr> <tr> <td>Geneve</td> <td>2008</td> <td>2008</td> <td>District</td> </tr> <tr> <td>Italie</td> <td>Nice/Monaco</td> <td>nr</td> <td>nr</td> <td>Commune</td> </tr> <tr> <td>Monaco</td> <td>Nice/Monaco</td> <td>2009</td> <td>2008</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Espagne</td> <td>Espace catalan</td> <td>nr</td> <td>nr</td> <td>Commune</td> </tr> <tr> <td>Pays basque</td> <td>2008/2010</td> <td>2006</td> <td>Commune</td> </tr> <tr> <td>Andorre</td> <td>Espace catalan</td> <td>nr</td> <td>nr</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Pays (du nord au sud)	Zone fonctionnelle	Millésime Emplois	Millésime Populatio	Maille de collecte de base	Belgique	Dunkerque/Flandre	nr	nr	Commune	Lille	nr	nr	Commune	Luxembourg/Longwy	2005	2007	Commune	Sillon Lorrain	2005	2007	Commune	Luxembourg	Longwy	2005	2007	Canton	Sillon Lorrain	2005	2007	Canton	Allemagne	Longwy	2006/2008	2008	Kreis	Sillon Lorrain	2006/2008	2008	Kreis	Strasbourg	2009	2009	Kreis	Bâle/Mulhouse			Commune	Suisse	Bâle/Mulhouse	2009	2006	District	Geneve	2008	2008	District	Italie	Nice/Monaco	nr	nr	Commune	Monaco	Nice/Monaco	2009	2008		Espagne	Espace catalan	nr	nr	Commune	Pays basque	2008/2010	2006	Commune	Andorre	Espace catalan	nr	nr	
Pays (du nord au sud)	Zone fonctionnelle	Millésime Emplois	Millésime Populatio	Maille de collecte de base																																																																																	
Belgique	Dunkerque/Flandre	nr	nr	Commune																																																																																	
	Lille	nr	nr	Commune																																																																																	
	Luxembourg/Longwy	2005	2007	Commune																																																																																	
	Sillon Lorrain	2005	2007	Commune																																																																																	
Luxembourg	Longwy	2005	2007	Canton																																																																																	
	Sillon Lorrain	2005	2007	Canton																																																																																	
Allemagne	Longwy	2006/2008	2008	Kreis																																																																																	
	Sillon Lorrain	2006/2008	2008	Kreis																																																																																	
	Strasbourg	2009	2009	Kreis																																																																																	
	Bâle/Mulhouse			Commune																																																																																	
Suisse	Bâle/Mulhouse	2009	2006	District																																																																																	
	Geneve	2008	2008	District																																																																																	
Italie	Nice/Monaco	nr	nr	Commune																																																																																	
Monaco	Nice/Monaco	2009	2008																																																																																		
Espagne	Espace catalan	nr	nr	Commune																																																																																	
	Pays basque	2008/2010	2006	Commune																																																																																	
Andorre	Espace catalan	nr	nr																																																																																		
Préconisations	Pour permettre la comparabilité des indicateurs dans chacun des espaces fonctionnels il convient dans un premier temps d'avoir une double mesure de l'emploi en France (emplois salariés privés (pôle emploi), emplois salariés total (INSEE) CLAP).																																																																																				

Nombre d'étudiants

Nombre d'étudiants dans les pôles universitaires				
Définition	Etudiants du lieu d'études dans les pôles universitaires. En théorie, sont épertoriées non seulement les universités mais également grandes écoles, hautes écoles, écoles diverses, formation en UT, BTS, etc.			
Calcul	Nombre d'étudiants (au lieu d'études)			
Pertinence et définition comparée	Rien ne permet de garantir une homogénéité de la population étudiante prise en compte sur des différents périmètres.			
Analyse	Représentatif du fait métropolitain, le nombre d'étudiants n'est pas en soi représentatif du fait transfrontalier. En effet, contrairement à d'autres équipements et services, la présence d'établissements d'enseignement supérieur n'a été de la frontière ne pré suppose pas du tout qu'ils soient fréquentés par les étudiants résidant ou originaire dans la région frontalière voisine (barrière de la langue; différences de systèmes éducatifs, des modes de sélection, etc.)			
Collecte	<p>A première vue, le nombre d'étudiants est relativement corrélé sur le versant français du poids des villes où ils se trouvent, mais il n'est pas avec le poids démographique des villes qui les accueillent de l'autre côté de la frontière. Luxembourg, Bâle, Genève ou San Sebastian, villes universitaires, qui n'ont pas un nombre proportionnel d'étudiants de leur taille. Cette dissymétrie pose la question du fait étudiant tel qu'il existe en France par rapport à son existence de l'autre côté de la frontière. On remarque des sites plus diffus côté français du système national d'antennes universitaires, systèmes des UT et des BTS....) Alors que le nombre de villes accueillant des étudiants de l'autre côté de la frontière est beaucoup plus limité, notamment côté Suisse ou allemand. Ces différences posent la question du rôle, incontestablement différent des études supérieures et de l'université d'un pays à l'autre. N'apparaissent pas sur cette carte quantitative le degré de spécialisation des universités, dont des ressources financières, et l'ayonnement du haut sélectivité ne sont pas forcément corrélés avec le nombre d'étudiants qu'elles accueillent. C'est le cas de Genève ou de Luxembourg, cette dernière, très récente, se spécialisant dans les 3èmes cycles et la recherche et dotée de moyens très supérieurs à ses homologues de France.</p>			
	Pays (du Nord au Sud)	Zone fonctionnelle	Millésime	Maille de collecte de base
	Belgique	Dunkerque/Flandre	2010	Universités, grandes écoles (partiel)
		Lille	2010	
		Luxembourg/Longwy	2009	Etudiants hors site de concentré de Liège/Arlon)
		Sillon Lorrain	2009	
	Luxembourg	Longwy	2008	Université de Luxembourg
		Sillon Lorrain	2008	
	Allemagne	Longwy	2009	Univ. de Trèves et de Sarrebrück
		Sillon Lorrain	2009	
		Strasbourg	2007/2008	Universités du Rhin Supérieur
		Bâle/Mulhouse	2007/2008	
	Suisse	Bâle/Mulhouse	nr	Universités, écoles
		Geneve	2010	
Italie	Nice/Monaco	nr		
Monaco	Nice/Monaco	2010	BTS CDG hors offres privés	
Espagne	Espace catalan	2010	Universités	
	Pays Basque	nc		
Andorre	Espace catalan	ns		
Préconisations	Au delà de l'harmonisation nécessaire du concept d'étudiant, le développement d'indicateurs transfrontaliers semble un voie de progrès souhaitable (part des étudiants étrangers des pays voisins; identification des cursus transnationaux et nombre d'étudiants concernés; ..).			

Nombre de passagers des aéroports

Nombre de passagers des aéroports par an				
Définition	Nombre de passagers des aéroports par an			
Calcul	Valeur absolue du nombre de voyageurs			
Pertinence et définition comparée	A priori, les données sont homogènes quel que soit l'équipement aéroportuaire. L'indicateur est pris dans la dimension métropolitaine. La mise en œuvre d'un indicateur transfrontalier (part des voyageurs issus du pays voisin) initialement prévu n'a pu être mise en œuvre.			
Analyse	L'utilisation transfrontalière et la fonction métropolitaine des aéroports relèvent souvent d'une situation de fait, dans un contexte de concurrence sans que, pour l'instant, une volonté politique concertée de mutualisation métropolitaine transfrontalière claire (à l'exception de Basel-Mulhouse-Freiburg) ne soit exprimée			
Collecte	Une collecte homogène sur l'ensemble du territoire français comme pour les aéroports étrangers y compris au-delà des zones fonctionnelles. C'est la seule donnée dont le millésime est partout le même.			
	Pays (du nord au sud)	Zone fonctionnelle	Millésime	
	Belgique	Dunkerque/Flandre	2010	Maille de collecte de base Collecte par équipement
		Lille	2010	
		Luxembourg/Longwy	2010	
		Sillon Lorrain	2010	
	Luxembourg	Longwy	2010	
		Sillon Lorrain	2010	
	Allemagne	Longwy	2010	
		Sillon Lorrain	2010	
		Strasbourg	2010	
		Bâle/Mulhouse	2010	
	Suisse	Bâle/Mulhouse	2010	
		Geneve	2010	
Italie	Nice/Monaco	2010		
Monaco	Nice/Monaco	2010		
Espagne	Espace catalan	2010		
	Pays basque	2010		
Andorre	Espace catalan	2010		
Préconisations	Néant			

4. Analyse descriptive des territoires transfrontaliers vus à travers ce référentiel d'indicateurs

Au-delà du point commun d'être coupés en deux ou en trois par une frontière, les territoires qui ont fait l'objet de l'étude présentent une très grande diversité géographique, qu'ils soient structurés en aire urbaine d'une métropole qui polarise l'ensemble du territoire ou bien territoire mixte rural-urbain sans métropole ou avec un maillage urbain plus faible, ou encore région métropolitaine polycentrique, adossés à une frontière creuset (plaine, fleuve...) ou glaciaire (chaîne de montagnes plus ou moins franchissable), territoires littoraux ou non, etc.

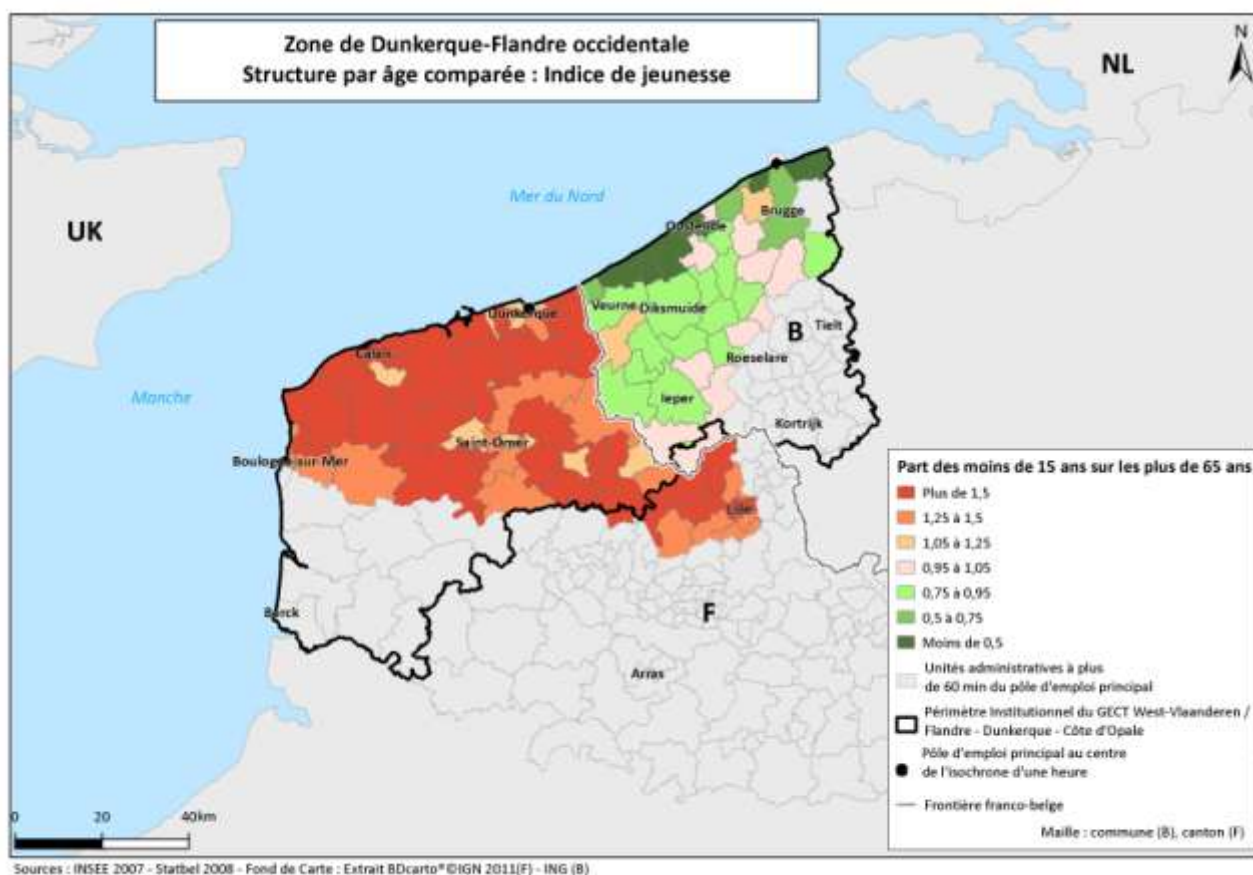
Selon les indicateurs qui ont été utilisés, ces territoires subissent, dans la plupart des cas, toute l'influence de ce contexte géographique. Cet élément primordial doit toujours être pris en considération dans l'analyse transversale et les comparaisons qui en découlent.

Des territoires transfrontaliers qui suivent dans de nombreux domaines les comportements de leur territoire national d'appartenance

La position (trans)frontalière des territoires étudiés influe sur une partie des paramètres étudiés. Toutefois, un certain nombre d'entre eux, notamment relatifs à la démographie, ne semblent pas subir la moindre influence de cette présence particulière et se comportent dans le droit fil des tendances observées au sein de leur pays d'appartenance. Le contraste observé de part et d'autre de la frontière n'en est que plus fort, avec un clivage France-pays voisin, qui va dans la plupart des cas dans le même sens, montrant la situation singulière de la France dans le concert européen pour un certain nombre de sujets.

A l'exception du cas particulier constitué par la frontière franco-espagnole en Catalogne, le comportement démographique français se singularise systématiquement par une relative jeunesse mais également un relatif dynamisme. Ceci est d'autant plus frappant que dans certains cas, un territoire considéré comme vieillissant au sein du territoire national à l'instar de la Côte d'Azur, est malgré tout « plus jeune » que son pendant de l'autre de la frontière, sur le versant italien.

Dans certains cas, cette confrontation est d'autant plus marquée qu'elle est le fait de la juxtaposition d'un territoire jeune au sein du territoire national (Dunkerque Côte d'Opale) et d'un territoire vieux (Flandres Occidentales belges) dans un rapport transfrontalier classique entre le nord d'un pays et le sud d'un autre.

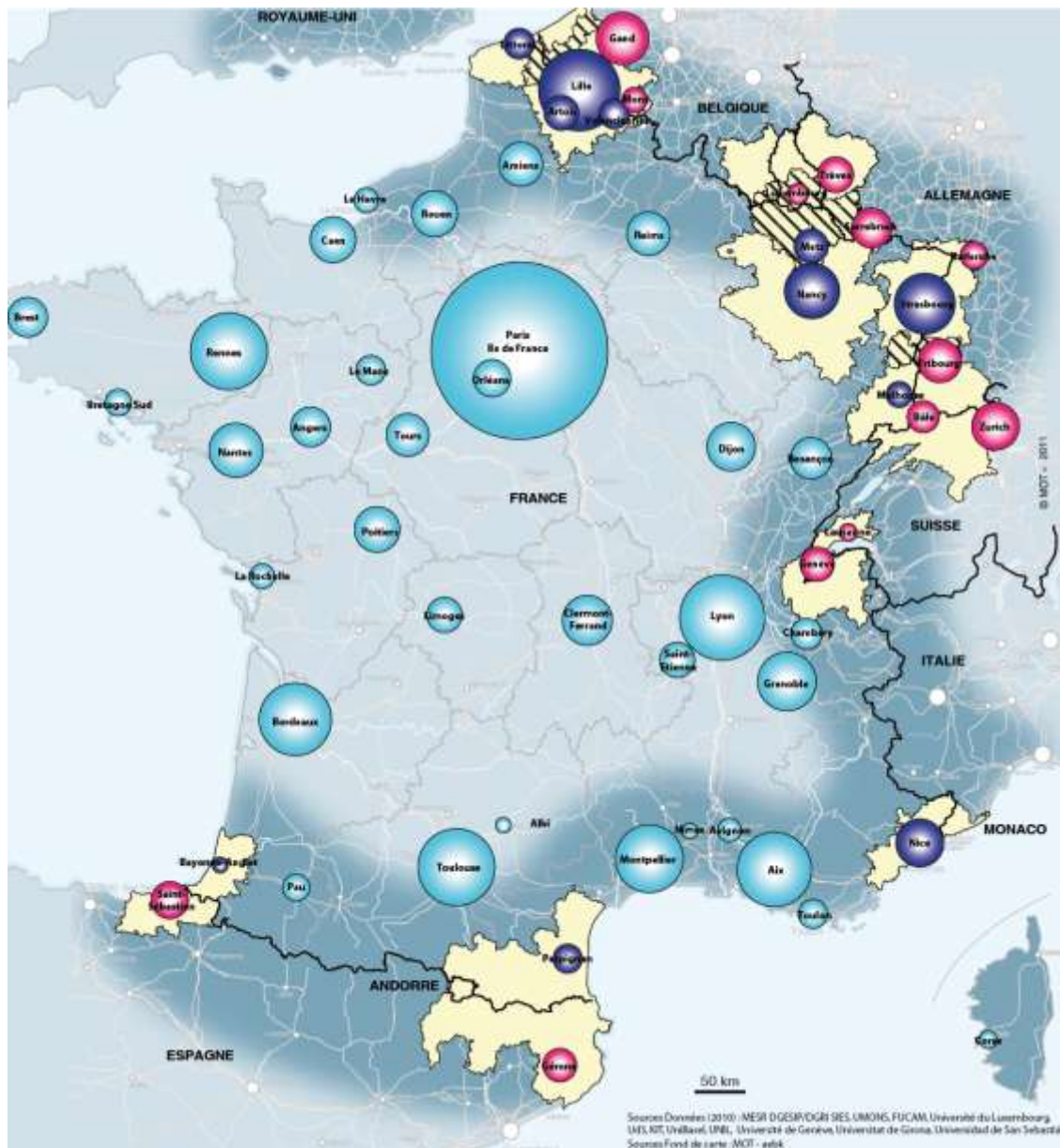


Au sein de territoires plus équilibrés dans ce domaine comme celui du périmètre fonctionnel du Sillon Lorrain ou celui de Bâle, la partie allemande se distingue nettement du reste par son caractère plus âgé, conformément à sa spécificité en Europe.

La prégnance des caractéristiques nationales se retrouve à l'examen d'un indicateur très différent : les étudiants au sein des territoires frontaliers : le poids du nombre d'étudiants côté français n'est pas corrélé aux poids de population en présence, ni à un hinterland très large de recrutement, alors que de l'autre côté de la frontière, un poids de population parfois équivalent ou supérieur ne se traduit pas forcément par un nombre d'étudiants proportionnel (cf. carte d'assemblage sur la taille des universités en France et dans la frange frontalière voisine, ainsi que pour les cartes des territoires franco-luxembourgeois, franco-allemands et franco-suisse sur ce sujet) : c'est le cas par exemple pour Luxembourg, Freiburg, Karlsruhe, Bâle ou encore Genève où, en dépit du poids démographique de ces agglomérations, le nombre d'étudiants qu'elles accueillent est proportionnellement plus faible qu'à Metz-Nancy, Strasbourg, Mulhouse, etc.

Cette juxtaposition des poids étudiants montre la confrontation de deux modèles : un modèle germanique où l'accès aux études supérieures et à l'université n'est pas systématique mais est le fruit d'une sélection académique plus stricte au sein d'un système très décentralisé, a contrario du modèle français où l'accès à l'université, en particulier au premier cycle, semble correspondre davantage à

l'utilisation d'un service de proximité dans le cadre d'un système organisé au niveau national, qu'à l'entrée dans une filière sélective et d'excellence.



Effectifs des universités en nombre d'étudiants

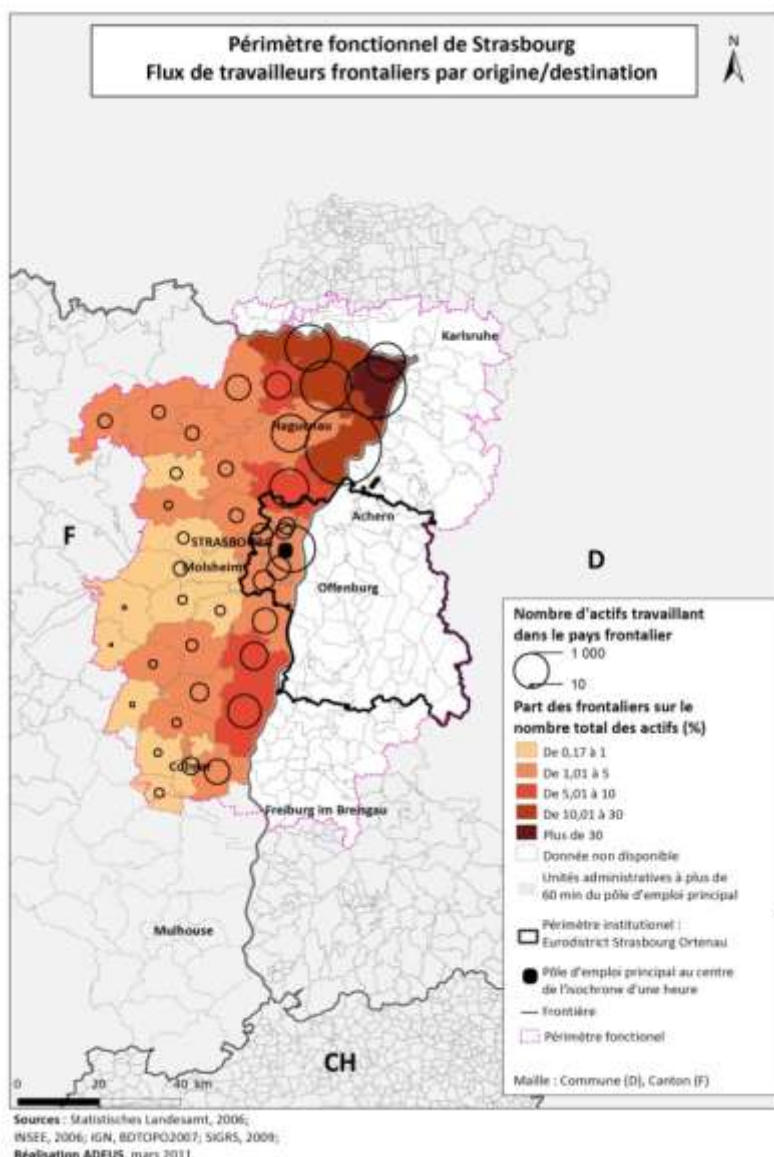


- Université française située dans un périmètre fonctionnel étudié
- Université étrangère située dans un périmètre fonctionnel étudié
- Autre université française
- Périmètre fonctionnel
- Zone de recoupement de deux périmètres fonctionnels
- Frontières

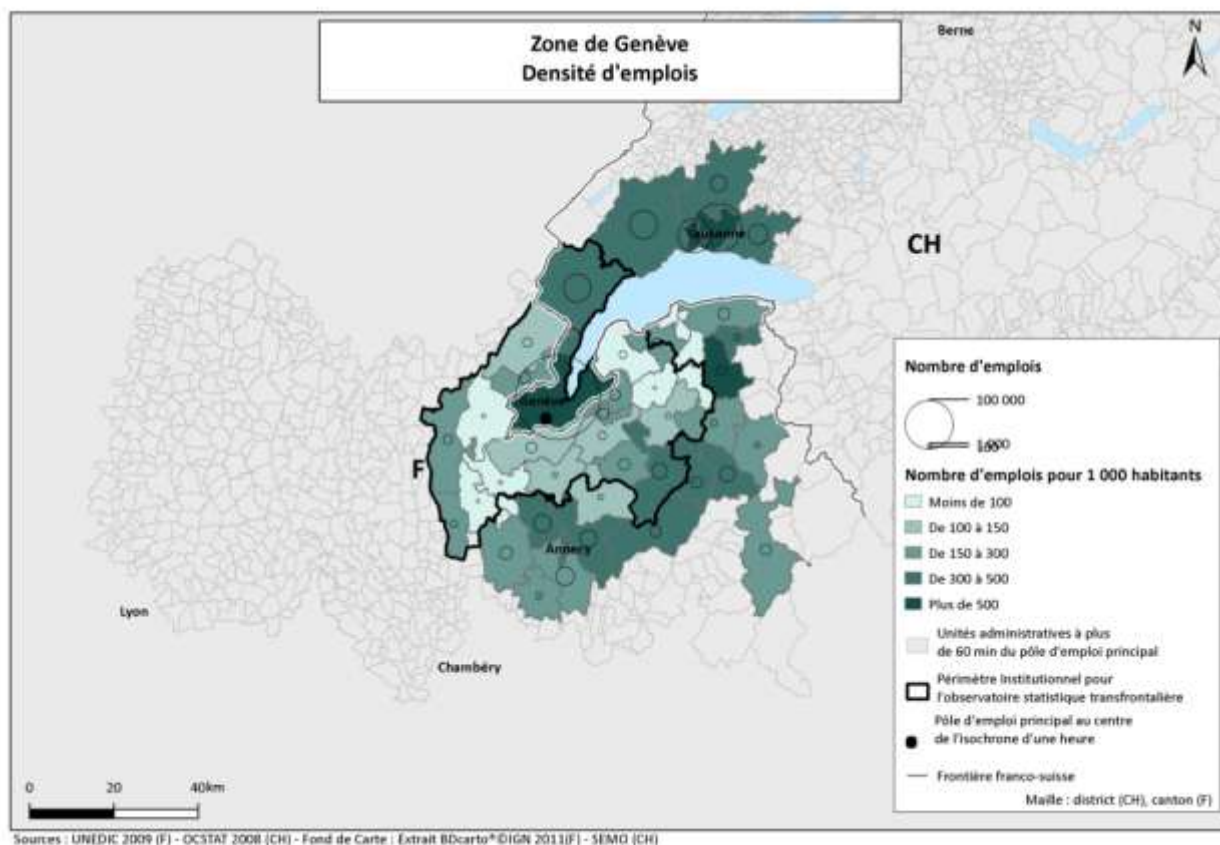
Des territoires transfrontaliers qui tirent autant profit de la frontière qu'ils ne la subissent

Des effets bénéfiques, notamment dans le domaine de l'emploi

Le volume massif des flux de travailleurs frontaliers entre la France et ses pays voisins (plus de 320 000 personnes sortantes) se retrouve bien sur l'ensemble des cartes consacrées à cet indicateur. Si les territoires du nord et de l'est sont les pourvoyeurs principaux des cohortes quotidiennes de travailleurs frontaliers attirés par un emploi mieux rémunéré (Luxembourg, Suisse et dans une moindre mesure Allemagne), ou tout simplement disponible, les taux d'actifs frontaliers atteignent dans un certain cas des niveaux tels qu'ils sont partie intégrante du fonctionnement économique du secteur frontalier : souvent plus de 10% et même dans certains cantons, plus de 30% (cf cartes des taux d'actifs frontaliers Luxembourg, Sillon Lorrain, Strasbourg, Genève et Nice).



Ce taux d'actifs frontaliers, élevé également à l'échelle régionale (10 % des actifs lorrains par exemple), a un impact positif sur le taux d'emploi des actifs et sur le taux de chômage local. Il est intéressant de noter que les cantons ruraux qui comptent le plus grand taux d'actifs frontaliers sont souvent ceux qui ont les taux de chômage les plus faibles (Wissembourg, Sarreguemines, Hagenau, Saint Louis, Altkirch sur les frontières allemandes, le genevois français, Menton). Ces emplois frontaliers, qui résultent pour partie de l'exceptionnel dynamisme économique des villes états et états de petite taille voisins induisent d'autres emplois liés à la présence résidentielle des travailleurs côté français ainsi que l'évolution démographique de certains territoires frontaliers anciennement en déprise démographique (comme le nord lorrain), notamment sur le plan migratoire, et qui ont vu la tendance s'inverser depuis une dizaine d'années (cf cartes taux de croissance démographique zone de Luxembourg, notamment dans la zone de Cattenom), voire exploser (cf carte de Genève).



Un impact de la frontière plus mitigé dans d'autres domaines.

La dépendance économique réelle d'une partie des territoires français

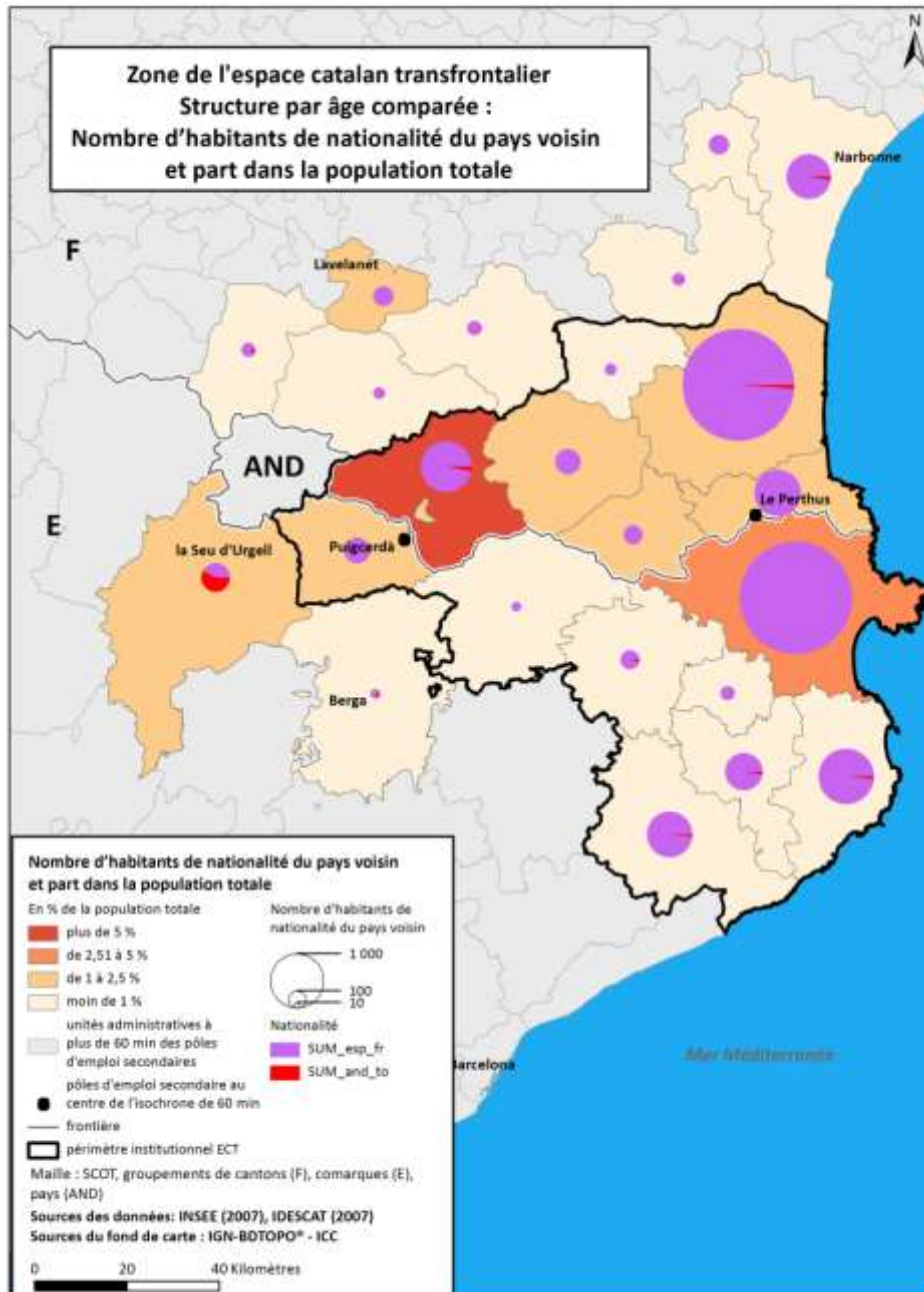
Le développement des flux de travailleurs frontaliers, s'il a permis à certaines régions de faciliter leur reconversion économique et notamment industrielle, à l'instar de la Lorraine, a également toute une série d'effets plus négatifs. La présence d'un pôle économique situé de l'autre côté de la frontière et dans un autre pays entraîne un phénomène de dépendance économique sur ces territoires. Un changement de stratégie économique de l'autre côté de la frontière, a des répercussions pour l'économie et l'emploi en deçà, sans que les pouvoirs publics français puissent anticiper ou accompagner efficacement le mouvement : c'est par exemple le mouvement de l'économie bâloise, qui s'est tournée au début des années 2000 vers l'économie de la connaissance, bouleversant ses besoins de main d'œuvre en termes de qualification, en s'orientant sur des profils plus haut-de-gamme. La conséquence en a été la multiplication du taux de chômage des zones d'emploi de Saint Louis et d'Altkirch par 2.5 entre 2001 et 2006

Le développement de l'emploi au sein des territoires frontaliers a bénéficié ces dernières années essentiellement aux territoires situés de l'autre côté de la frontière, conférant aux territoires frontaliers situés dans ce mouvement une forte résidentialisation de leur économie. Les cartes sur la densité de l'emploi (nombre d'emplois pour 1000 habitants), en dépit de ses limites, montrent bien ce clivage dans la densité économique, notamment dans les espaces français frontaliers du Luxembourg et de Genève et dans une moindre mesure de Bâle.

Un phénomène de navettes domicile-travail massif, où la frontière joue un rôle de filtre appauvrissant des qualifications demandées.

A contrario des navettes domicile travail réalisées en franco-français, on note une certaine concentration des emplois frontaliers dans des catégories socio-professionnelles moins qualifiées : c'est notamment le cas de flux entre la France et la Belgique où la prédominance des catégories « ouvriers » et dans une moindre mesure « employés » est très nette à l'instar du flux de la zone de Bâle vers l'Allemagne, où la sur-représentation des ouvriers est totale. La frontière joue bien un rôle de filtre, notamment du fait de la différence linguistique qu'elle induit sur certains territoires, empêchant par là même l'accès des travailleurs frontaliers à des emplois plus qualifiés où la maîtrise de la langue du voisin est indispensable. Cette spécialisation des CSP est également influencée par la nature de l'économie située de l'autre côté de la frontière, comme le montrent les flux à destination de Luxembourg, de Monaco et surtout de Genève où l'on note une représentation de cadres plus importante (la langue partagée dans ces trois cas joue également un rôle favorable).

La présence des ressortissants des pays voisins, qui résident côté français tout en continuant leur activité professionnelle dans leur pays d'origine n'est pas, dans quelques cas isolés, sans créer des crispations de par leur concentration sur une portion du territoire ou leur pouvoir d'achat réel ou supposé et fait l'objet d'une instrumentalisation politique des partis xénophobes, de part et d'autre de la frontière. Ce phénomène de tensions d'éviction immobilière et sociale rappelle les processus à l'œuvre dans les métropoles beaucoup plus importantes comme la métropole parisienne alors que l'on est en présence de métropoles de taille moyenne, aux phénomènes exacerbés par la présence de la frontière et de ses effets.



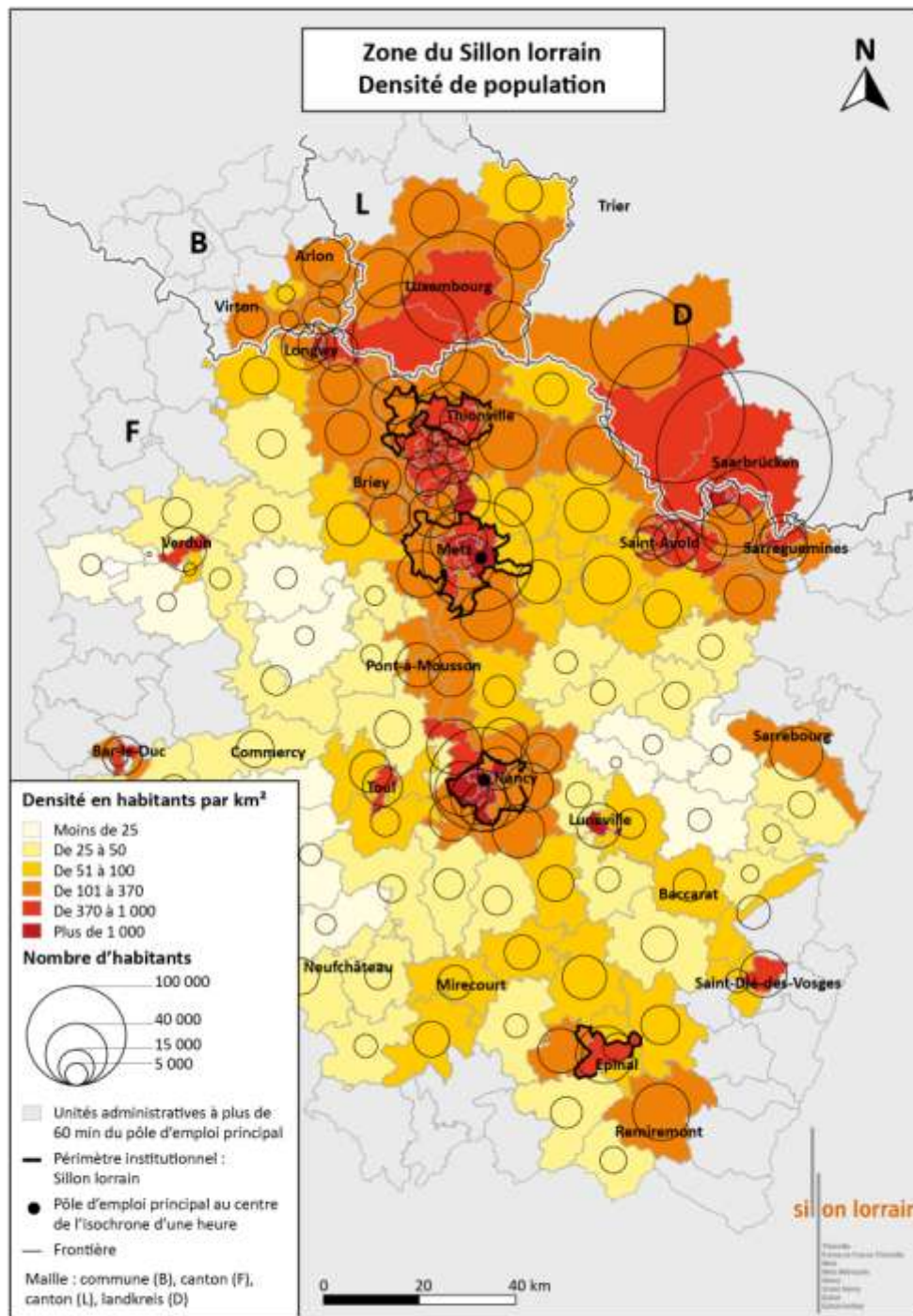
Enfin, la résidentialisation des territoires a des conséquences néfastes pour les collectivités françaises frontalières qui ne bénéficient pas des retombées fiscales des activités économiques situées dans le pays voisin, tout en ayant à charge la construction d'équipements et la mise à disposition de services à la population, dont les attentes croissent à mesure de leurs revenus. La rétrocession fiscale de l'impôt sur le revenu des travailleurs frontaliers prélevés à la source à Genève et dont bénéficient les collectivités frontalières françaises du bassin genevois reste une exception notable.

Des phénomènes de métropolisation surtout liés à la présence d'un pôle urbain majeur dominant d'un côté de la frontière

L'une des hypothèses de l'étude est que le fait de considérer la dimension transfrontalière de certains systèmes métropolitains serait de nature à appréhender différemment leur position dans le cadre de la comparaison des métropoles. Il importe de noter que cette hypothèse reste à ce stade invérifiable. La plupart des études disponibles permettant une comparaison ne prennent pas en compte la dimension transfrontalière.

Un certain nombre de sites rentre sans aucun doute dans la catégorie des métropoles. Toutefois, on note que l'addition des effectifs (de population, d'équipements, de qualifications particulières) de part et d'autre n'est en aucun cas suffisante pour constituer des métropoles au sens strict du terme, mais peuvent constituer une opportunité, à condition de développer une coopération volontaire dans cette dimension. Ainsi, les ensembles urbains tels que Lille, Strasbourg, Bâle, Genève ou Nice n'ont pas besoin de l'addition de leurs périphéries outre frontière pour accéder au rang de métropoles, par la taille, les fonctions urbaines et le rayonnement qui les caractérisent. Leurs périphéries font toutefois partie de ces ensembles métropolitains transfrontaliers. A l'inverse, des espaces transfrontaliers tels que l'ensemble Dunkerque Flandres Occidentales, l'Espace catalan (dont l'interconnexion entre les différentes villes par le TGV est en devenir) n'accèdent pour l'instant pas à cette catégorie en dépit de l'addition transfrontalière des différents poids de population et d'équipements.

Le cas transfrontalier du Sillon lorrain, illustré dans l'étude par les cartes des périmètres fonctionnels de Luxembourg et de Metz-Nancy, est tout à fait spécifique. Sans constituer une métropole, l'addition des effectifs en présence confère à cet espace un fonctionnement de région métropolitaine, au vu de l'intégration d'un certain nombre de fonctions (emploi, enseignement supérieur, transports publics notamment) et de la masse critique ainsi atteinte.



Sources données : Insee, Statbel, Statec, Bevölkerungsforschung 2008
 Sources fond de carte : BD topo (F), IGN GeoFla (B), (L)

5. Méthodologie de collecte et protocole de remontée des données

L'un des principaux enjeux de l'étude réalisée par la MOT et la FNAU est de pérenniser le processus d'observation transfrontalière au service des politiques publiques. Pour y parvenir, trois scénarios sont proposés. Leur réalisation dépendra notamment de la volonté politique des acteurs institutionnels et de leur capacité à mettre à disposition les moyens techniques correspondant à leurs ambitions.

1er Scénario : implication coordonnée des agences d'urbanisme françaises traitant individuellement sur leur site transfrontalier en lien avec leurs partenaires respectifs, coordination MOT-FNAU pour la DATAR

Le premier scénario consiste à poursuivre la démarche qui a été appliquée au cours de la conduite de l'étude 2010-2011 menée par la MOT et la FNAU avec ses 10 agences d'urbanisme.

Le processus consiste à ce qu'une liste d'indicateurs précis (dont les formules utilisées), arrêtée préalablement, soit d'une part nourrie par des données fournies par l'INSEE côté français, d'autre part par des données statistiques étrangères qui sont issues d'une collecte réalisée, agence d'urbanisme par agence d'urbanisme, auprès de leurs correspondants statistiques respectifs dans les pays voisins (instituts statistiques la plupart du temps régionaux (Flandre, Wallonie, Sarre, Rhénanie-Palatinat, Bade-Wurtemberg, cantons de Bâle-Ville, Bâle Campagne, Argovie, Soleure, Berne, Vaud, Genève, Catalogne, Navarre et Pays Basque) et dans quelques cas nationaux (Luxembourg, Andorre, Monaco, sans oublier l'apport complémentaire de certains instituts fédéraux Belgique, Suisse, pour certains données)). Les données sont récoltées sur un territoire transfrontalier et se fondant sur un isochrone d'une heure en trajet motorisé à partir du pôle d'emploi principal (avec dans certains cas des pôles secondaires).

La collecte se focalise sur des données devant théoriquement correspondre à une maille territoriale prédéfinie, d'une taille proche de celles d'un canton français (communes belges, districts luxembourgeois, communes et kreis allemands, districts suisses, communes italiennes, communes et comarques espagnoles).

Cette phase de collecte se poursuit par une phase de traitement des données récoltées au sein de chacune des agences d'urbanisme frontalières concernées. Les résultats produits sont convertis en cartes réalisées par chacune des agences, cartes dont la charte graphique et les seuils statistiques de la légende sont préalablement fixés.

Cette méthode utilisée comporte de très nombreuses limites :

- Chaque agence ne dispose pas du même niveau de dextérité statistique transfrontalière, de contacts avec les instituts des pays voisins. Le périmètre transfrontalier d'intervention est la plupart du temps très inhabituel pour elles, les obligeant à identifier de nouveaux interlocuteurs, à travailler dans une langue pas toujours maîtrisée et à se référer à un nouvel espace dont les fonds cartographiques ne sont pas en leur possession.
- En outre, la méthode de collecte peut diverger et les données ainsi rassemblées se voir présentées sous des formes assez diversifiées d'une agence à l'autre. Les difficultés peuvent être inhérentes aux statistiques transfrontalières à étudier sur un si grand nombre de territoires d'études (problèmes de dates et de période intercensitaires, d'équivalence des définitions, d'accès à la donnée elle-même parfois inexistante ou plus disponible, et à son coût).
- L'accès au fond de carte est également difficile et nécessite parfois de redessiner le fond de carte du pays voisin.
- Enfin, la multiplicité du nombre d'intervenants locaux conduit à des usages et des interprétations différents et qui ne respectent plus les consignes statistiques et graphiques édictées préalablement pour l'ensemble des agences : non respect de la charte graphique unique, modification des seuils statistiques pour la représentation cartographique, mise en cohérence des données côté français avec celle du pays proche dans un souci de cohérence locale, mais en s'éloignant du standard transfrontalier imposé au niveau national, ce qui rend la comparaison entre sites parfois difficile...

Le produit livré à la DATAR à la fin de cette première phase consiste en une collection de différents tableaux statistiques, indicateurs par indicateurs, site par site, et de fiches métadonnées pour l'ensemble d'entre eux. La transcription cartographique est le résultat d'une production éclatée de 100 cartes réalisées par 8 maîtres d'œuvre différents, et lissées a posteriori dans leur aspect graphique final par la MOT.

L'ensemble des sites, des cartes, des indicateurs fait l'objet de multiples analyses et commentaires approfondis sans oublier la description méthodologique et les grandes conclusions qui sont à tirer d'une telle démarche, consignés dans trois volumes.

Le travail, correspondant à ce premier scénario, très important se révèle d'une efficacité relative en comparaison au temps et à l'énergie dépensée par de multiples acteurs. Ce mode d'expérimentation atteint ses limites, faute d'une déconcentration trop forte de la collecte et du traitement statistique, réalisés par des structures qui ne sont pas toutes au même niveau d'implication et de technicité transfrontalières et ce, en dépit du travail de collecte de la plupart des données statistiques côté par français par un seul opérateur : la direction générale de l'INSEE.

Un 1^{er} scénario alternatif a été mis en œuvre en 2012 tenant compte des limites atteintes par le scénario n°1.

Tirant les conclusions du premier travail, tant sur la méthode utilisée (cf supra) que sur les indicateurs particuliers qui posent véritablement problème (indisponibilité totale de la donnée (ou de la donnée à la maille visée), non équivalence de la définition etc..), il s'agit de concentrer la démarche sur des

indicateurs restreints pouvant faire l'objet d'une définition commune, d'une transcription possible à une maille géographique équivalente (quitte à partir de données communales et à les agréger pour les faire correspondre à la maille désirée). L'innovation de ce scénario 1 bis consiste à centraliser le traitement de l'ensemble des données statistiques (fournies d'une part par l'INSEE et d'autre part par les agences – actualisées et complétées par celles-ci).

Cette centralisation par un seul opérateur (en l'occurrence une agence d'urbanisme) permet de :

- Rassembler les données dans une grille d'analyse unique.
- Identifier d'emblée et de manière transversale les différences ou nuances de définition, de datation, et de maille territoriale renseignée.
- Permettre l'utilisation strictement identique des formules correspondant aux indicateurs étudiés, et procéder aux calculs.
- Permettre la constitution d'une base de données unique, indicateur par indicateur pour les dix sites étudiés.

Cette démarche n'est pour l'instant pas complétée par un travail de cartographie centralisé. En effet, pour atteindre cet objectif, il convient de disposer d'un fonds de carte européen unique, couvrant les 10 territoires d'étude aux mailles LAU1 et LAU2, ce qui correspond à un coût de plus de 10 K€. La piste d'une démarche de projet cartographique finançable par le programme d'assistance technique Europ'act (couvrant 65% de la dépense totale) est à envisager.

Ce scénario 1bis permet une articulation avec l'outil « Observatoire des territoires » en ceci que les tableaux statistiques, les fiches par indicateur et les métadonnées correspondantes doivent être insérés sur le site internet, dans un onglet spécifique consacré au transfrontalier. Les cartes produites dans le scénario 1 (réalisé) sont téléchargeables en tant qu'image sur le site internet mais ne font pas pour l'instant l'objet d'une constructive interactive en fonction de l'indicateur souhaité, contrairement à ce qui est disponible pour la plupart des données du site de l'Observatoire.

2^{ème} scénario : plus volontariste et réaliste : mise en place d'un groupe de travail rassemblant les instituts statistiques, avec coordination organisationnelle et technique DATAR/MOT et statistique UMS RIATE/FNAU.

Dans ce deuxième scénario, il s'agit à la fois de réduire de façon importante le nombre d'opérateurs côté français dans la constitution et la mise à jour des données mais également d'établir un contact direct et pérenne avec les différents opérateurs statistiques situés de l'autre côté de la frontière, qu'ils soient de niveau fédéral ou régional.

Dans ce cadre, il s'agit de :

- Confirmer ou faire évoluer les périmètres transfrontaliers d'investigation : conserve-t-on les dix périmètres isochroniques précédemment définis, ou part-on sur un continuum d'observation à l'instar des travaux menés par Sophie de Ruffray et Grégory Hamez dans le cadre de l'UMS Riate ? Serait-il intéressant de se caler sur les périmètres des aires urbaines fonctionnelles des agglomérations transfrontalières telles que définies par l'Université Libre de Bruxelles et la MOT en 2006 ? Explore-t-on encore d'autres pistes (autres zonages européens en cours de réflexion) ?
- Confirmer ou faire évoluer les maillages retenus précédemment. L'intérêt de la source à l'échelle communale est réel car il permet l'agrégation des données pour reconstituer des nouvelles données une maille plus large. Toutefois, la disponibilité de données à l'échelle communale (dont la taille varie d'un pays à l'autre) n'est pas toujours assurée en fonction du pays et de l'indicateur.
- **Connaître a minima les indicateurs produits (et leur mode de production dans les pays voisins** – recensement, fourniture par les administrations, modélisation etc... (cf *compte-rendu analytique de la réunion des instituts statistiques des pays frontaliers de la France le 2/10/12*), thématiques traitées et données correspondantes, périodicité des traitements et des publications, coûts éventuels...
- **Identifier les producteurs de données** et des médias de diffusion dans les pays voisins.
- **Identifier les personnes-ressources** dans les instituts statistiques étrangers (cf *tableau final des contacts des pays voisins*).

Ce travail de prise de contact, de connaissance réciproque et de mise en réseau est le préalable nécessaire avant une collaboration technique pérenne.

Dans ce contexte, il convient de créer un groupe de travail rassemblant d'une part la DATAR, plusieurs personnels de l'INSEE, la MOT, la FNAU ; d'autre part, des représentants de ces instituts dont certains pourront être considérés comme des piliers du groupe (noms surlignés). A charge, pour les différents partenaires, d'en informer leur collectivité ou Etats de tutelle.

- au niveau régional : Studiedienst van de Vlaamse Regering (SVR)., Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), Landesamt für Zentrale Dienste Statistisches Amt (Sarre), Statistische Landesamt Rheinland-Pfalz, Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, Offices statistiques des canton de Bâle-Ville, Campagne, Jura, Berne, Neuchâtel , Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien, Vaud et Genève, Osservatorio economico e sociale de la Regione Valle d'Aosta, Istituto di Ricerche Economiche e Sociali per il Piemonte, Regione Liguria - Settore statistica, Institut d'Estadística de Catalunya (Idescat), Euskal Estatistika Erakundea (Eustat).

- au niveau national ou fédéral : STATBEL, Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché du Luxembourg (STATEC), Statische Bundesamt (DESTATIS), Office fédéral de la statistique (OFS) (basé à Neuchâtel), ISTAT (Italie), Statistique Andorre, INE (Espagne). Dans le cas de pays fédéraux, des accords seraient nécessaires entre les niveaux fédéraux et fédérés (Espagne, Allemagne) pour mener ce travail.

Ce groupe de travail, dont la préfiguration a été testée au cours de la réunion du 2 octobre 2012 devra faire l'objet d'un courrier collectif et explicatif de la démarche. La mise à disposition de la liste des acteurs et des institutions est un pré requis pour la bonne conduite de l'initiative.

L'organisation d'une réunion tous les 9 mois permettrait une périodicité adaptée à la conduite de travaux entre les réunions, tout en maintenant le lien entre les acteurs d'une session à l'autre.

Un programme de réunion pourrait être proposé : il comporterait deux thématiques prioritaires. Ces thématiques présentées et discutées en séance, devraient alors faire l'objet d'approfondissements et d'échanges après la réunion et ce, jusqu'à la suivante.

1^{ère} thématique : flux de travailleurs frontaliers :

C'est en effet l'indicateur « phare » qui caractérise le mieux les dynamiques à l'œuvre au sein des territoires transfrontaliers, celui qui mesure le niveau d'articulation fonctionnelle d'un versant à l'autre, non seulement sur le plan économique, mais également en termes de services à la population (transports, logements, santé, commerce, éducation, culture), ces migrations quotidiennes induisant toute une série de sujets liées au fonctionnement d'un bassin de vie transfrontalier. Cet indicateur est globalement bien connu pour les flux sortants (au départ de la France) car faisant l'objet d'une mesure fine de l'INSEE ; par contre, la donnée sur les flux entrants (vers la France) reste très lacunaire (il est vrai qu'ils ne représentent que 3% de l'ensemble des flux de travailleurs de part et d'autre des frontières de la France et de ses pays voisins). Cette connaissance première pourrait faire l'objet de nombreux raffinements : lieux d'origine, lieux de destination, catégories socio-professionnelles, secteurs d'activités... qui seraient fort utiles pour bâtir des politiques publiques adaptées ; et s'élargir de manière plus systématique aux flux transfrontaliers des espaces fonctionnels, même s'ils ne concernent pas le territoire français (Belgique vers Luxembourg, Allemagne vers Suisse).

2^{ème} thématique : mesure et comparaison d'indicateurs relatifs à l'emploi et du marché du travail

Au cours de la mise en œuvre du scénario n°1, la thématique « emploi » a été abordée mais a rapidement constitué une source de difficulté dans l'équivalence du terme « emplois » et de la grande variété des données présentes dans les différents pays étudiés, aboutissant à 7 définitions différentes

pour 7 pays ! Il convient donc de mettre en œuvre un comparatif plus approfondi et une tentative d'identification d'un dénominateur commun avant d'envisager une tentative de rapprochement des définitions, sur le modèle de celui utilisé par Eurostat. La thématique emploi paraît essentielle dans un contexte de grave crise économique qui frappe à divers degrés les pays étudiés dans le cadre de ce scénario. Elle permet également une mise en articulation avec la première thématique (flux de travailleurs frontaliers).

Direction de l'initiative

La DATAR, représentant l'Etat français, dans sa dimension interministérielle et orientée aménagement du territoire, aurait la responsabilité de la direction et de la validation politique et scientifique de la démarche.

Secrétariat et coordination administrative et organisationnelle

Le secrétariat et la coordination organisationnelle d'une telle démarche pourrait être assurée par la MOT. Sa connaissance de la problématique, de l'historique du dossier et de l'interaction observation statistique et conduite de politiques transfrontalières, son rôle d'interface collectivités frontalières/Etats/institutions communautaires et son réseau européen d'acteurs pourrait la rendre utile à cette fonction.

Réalisation technique et coordination statistique

La coordination technique et statistique des travaux à réaliser pourrait être menée par l'UMS RIATE en lien avec la FNAU et son réseau d'agences, mandatée par la DATAR pour ce faire. Leur expérience en matière de traitement statistique sur les zones frontalières les rend légitime pour le rôle de maîtrise d'œuvre et de coordination statistique technique. La période inter-réunions serait le temps de collecte des données, de leur traitement et de leur analyse (analyse en partenariat avec la MOT). Cette analyse se fonde sur les capacités à la fois en local et au niveau national et académique. Ces tâches seraient encadrées précisément dans un programme d'études déterminé au cours des réunions du groupe de travail.

Financement

Le financement de cette initiative pourrait être soit cofinancé dans le cadre d'un projet Europ'act (financement français), soit par le programme ESPON, soit faire l'objet d'un financement multiple par les différents partenaires.

Fourniture des données

L'INSEE ainsi que les instituts statistiques impliqués dans la démarche s'engageraient à fournir les données gratuitement.

Période inter-réunions :

La période inter-réunions serait le moment où la collecte, le traitement des données et leur analyse seraient réalisés. Des réunions en comité restreint (DATAR, INSEE, un ou deux instituts statistiques étrangers, UMS RIATE, MOT, FNAU) pourraient être organisées pour le bon déroulement de l'avancement des travaux.

La mise en place d'une plateforme dématérialisée d'échanges serait utile pour faciliter les échanges et le partage de données entre acteurs éloignés géographiquement les uns des autres.

La langue de travail pourrait être le français, et le cas échéant l'anglais pour les quelques non – francophones. La MOT pourrait apporter son expertise linguistique en cas de besoin.

Ce dispositif n'est pas exclusif des initiatives d'observation menées au niveau local par des agences d'urbanisme ou d'autres types de dispositifs préexistants.

Par ailleurs, les données produites doivent être mises à disposition dans le cadre d'une plateforme dématérialisée.

3^{ème} scénario : idéal, multiniveau et intergouvernemental et bénéficiant d'un soutien politique national et européen : dispositif associant les différents Etats qui délèguent à leur services d'aménagement du territoires la participation à un groupe de travail associant également les instituts statistiques régionaux et nationaux, avec une coordination organisationnelle DATAR/MOT et une coordination statistique UMS RIATE/FNAU + d'autres points focaux ESPON

Le 3^{ème} et dernier scénario est plus ambitieux, car il implique une dimension politique à la démarche d'observation transfrontalière. Il fait appel à la coordination des services Aménagement du territoire des Etats frontaliers de la France et part de leur engagement formel à soutenir l'observation transfrontalière (*qui pourrait ne rester qu'au stade de la sensibilisation après Nancy si aucun engagement formel n'est pris-> scénario 2. En effet, le séminaire de Nancy pourrait constituer le point de départ de ce troisième scénario, si un rendez vous pour une première réunion de comité stratégique transfrontalier est pris*). Les résultats produits sur le plan statistique devraient permettre d'attirer leur attention sur des problématiques mises à jour et statistiquement étayées.

Cette coordination des ministères de l'Aménagement du territoire des pays voisins au sein d'un **Comité stratégique transfrontalier** (direction de l'Aménagement du territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie, Région wallonne, Belgique ; Ministère du Développement durable et des Infrastructures, Département de l'aménagement du territoire au Luxembourg ; Ministère Fédéral du Transport, de la Construction et du Développement Urbain, Allemagne ; Office fédéral du

développement territorial (ARE), Confédération Helvétique, Dipartimento per lo Sviluppo e la Coesione Economica, (Italie), etc.) a pour objectif de donner une impulsion, un cadre politique, et une direction (programme de travail pluriannuel) aux travaux d'analyse statistique transfrontalière. Cette liste de pays n'est pas limitative et pourrait se voir adjoindre d'autres Etats intéressés par la démarche et frontaliers des premiers.

Ces ministères et services s'engagent à soutenir :

- la convergence et la coordination des données statistiques nationales et régionales concernant les territoires transfrontaliers ;
- le développement d'une observation transfrontalière multi-niveaux aux échelles intergouvernementale, euro-régionale et locale ;
- les coopérations transfrontalières en matière de prospective territoriale et les outils d'ingénierie pour les favoriser ;
- des cadres d'action intégrés en appui à la coopération transfrontalière.

Ce premier étage du dispositif (Comité stratégique transfrontalier) mobilise pour ce faire l'appui financier des programmes nationaux et européens, notamment de la politique de cohésion.

Pour traduire cet engagement, ses membres désignent leur représentant au sein d'un comité stratégique transfrontalier, installé pour une durée de trois ans et chargé de leur remettre chaque année un point d'avancement des travaux et des perspectives.

Ce comité s'appuie sur un groupe de travail associant les Etats, la Commission européenne, les instituts statistiques nationaux et fédérés, les partenaires techniques de l'observation transfrontalière, qui élabore et met en œuvre un programme de travail commun et assure son suivi. **Ce groupe de travail constitue le deuxième étage du dispositif.**

Cette démarche pourrait être portée politiquement dans le cadre du processus de l'Agenda territorial (processus de coopération intergouvernemental en matière d'aménagement du territoire, soutenu par la Commission), et les futures présidences italienne (2^{ème} semestre 2014) et luxembourgeoise (2^{ème} semestre 2015).

L'organisation du deuxième étage du dispositif (groupe de travail) peut s'inspirer des modalités telles que décrites dans le scénario n°2, à l'exception du fait qu'il implique, à la différence du scénario précédent, l'ensemble des Etats à travers les services de l'Aménagement du territoire et plus précisément ceux impliqués dans les questions statistiques, et un représentant de la Commission Européenne (DG REGIO et/ou Eurostat).

Dans une première version (**scénario 3a**), on pourrait imaginer que la DATAR aurait en charge la coordination de ce groupe de travail associant les représentants désignés au sein des différents services de l'aménagement du territoire des pays voisins, avec l'appui de la MOT (comme elle a pu le faire pour l'organisation de la table ronde n°2 du colloque de Nancy) et l'UMS RIATE/réseau des

agences d'urbanisme comme coordinateur statistique et producteur. A l'instar du scénario n°2, les différents instituts statistiques mettent gracieusement à disposition les données.

Un scénario alternatif 3b verrait l'adjonction d'autres opérateurs à l'UMS RIATE/réseau des agences d'urbanisme, tels que d'autres points focaux ESPON de pays voisins, afin d'accroître la force de frappe du traitement statistique que l'on veut réaliser. Ce scénario nous semble préférable pour faire face à la charge de travail dans des délais aussi contraints, par rapport au scénario 3a.

Dans le cas de pays fédéraux, des accords seraient nécessaires entre les niveaux fédéraux et régionaux (Espagne, Allemagne) pour mener ce travail.

Direction de l'initiative du Comité stratégique transfrontalier.

La DATAR, représentant l'Etat français, dans sa dimension interministérielle et orientée aménagement du territoire, aurait la responsabilité de la coordination du **Comité stratégique transfrontalier** associant les différents ministères des pays voisins (veille au respect des objectifs politiques prédéfinis de la démarche).

Secrétariat et coordination administrative et organisationnelle au sein du groupe de travail

Le secrétariat et la coordination organisationnelle d'une telle démarche pourrait être assurée par l'Observatoire des territoires de la DATAR avec l'appui de la MOT. Leur connaissance de la problématique, de l'historique du dossier et de l'interaction observation statistique et conduite de politiques transfrontalières, le rôle d'interface de la MOT entre collectivités frontalières/Etats/institutions communautaires et son réseau européen d'acteurs et sa compétence linguistique et interculturelle pourrait la rendre utile à cette fonction en appui au service de l'Observatoire des territoires de la DATAR.

Réalisation technique et coordination statistique

La coordination technique et statistique des travaux à réaliser pourrait être menée par l'UMS RIATE et la FNAU et son réseau d'agences mandatées par la DATAR pour se faire. Contrairement au scénario 2, ils se verraient adjoindre quelques autres points focaux ESPON de pays voisins afin d'accroître la capacité de traitement de données et l'exploration d'un plus grand nombre de thématiques (ce scénario étant plus ambitieux). L'expérience de l'UMS RIATE et de la FNAU (avec certaines agences) en matière de traitement statistique sur les zones frontalières les rend légitimes pour le rôle de maîtrise d'œuvre et de coordination statistique technique. Il conviendrait d'associer dans un scénario 3 b certains points focaux nationaux ESPON. Une répartition des investigations thématiques pourrait être alors engagée, tout en conservant à l'UMS RIATE et la FNAU (avec certaines agences) le rôle de coordination de l'ensemble. La période inter-réunions serait le temps de collecte des données, de leur

traitement et de leur analyse. Ces tâches seraient encadrées précisément dans un programme d'études déterminé au cours des réunions du groupe de travail.

Financement

Le financement de cette initiative pourrait être soit cofinancé par les différents Etats participants à la démarche, soit par les programmes nationaux d'assistance technique tels Europ'act pour la France ; Espon via un projet spécifique, ou via le soutien du réseau des ECP ; par l'inscription dans le programme de travail de la Commission, par l'Audit Urbain. Cette mutualisation des moyens permettrait également l'investissement sur des fonds cartographiques communs.

Fourniture des données : l'INSEE ainsi que les instituts statistiques impliqués dans la démarche s'engageraient à fournir les données gratuitement.

Période inter-réunions

La période inter-réunions serait le moment où la collecte, le traitement des données et leur analyse seraient réalisés. Des réunions en comité restreint (DATAR, MOT, INSEE, UMS RIATE/FNAU, et autres points focaux) pourraient être organisées pour le bon déroulement de l'avancement des travaux.

La mise en place d'une plateforme dématérialisée d'échanges serait utile pour faciliter les échanges et le partage de données entre acteurs éloignés géographiquement les uns des autres.

La langue de travail pourrait être le français, et le cas échéant l'anglais pour les quelques non – francophones. La MOT pourrait apporter son expertise linguistique en cas de besoin.

6. Annexes

Compte rendu réunion des agences d'urbanisme

FNAU, 25 septembre 2012

Présents

Gilles Toutin, DATAR

Olivier Denert, MOT

Jean Rubio, MOT

Jean-Michel Floch, INSEE

Christiane Cesari, agence des Alpes Maritimes

Vincent Escartin, agence Atlantique et Pyrénées

Francis Hess, agence de Nancy

Nathalie Saby, agence de Mulhouse

Michael Vollot, agence de Longwy

Florence Sorrentino, FNAU

Excusés

Laure Pacou, agence de Dunkerque

Gilles Planas, agence Catalane

COMPTE RENDU

Restitution de l'étude 2011 et complément 2012

Après un rappel du contexte et du déroulé de l'étude 2010-2011 par Olivier Denert, sont présentées les raisons de la nouvelle démarche. Si la Datar a été satisfaite de l'étude, elle souhaitait que l'étude soit complétée par une base de données unique qui alimentera le volet transfrontalier de l'observatoire des territoires de la Datar.

Cet aspect impacte également la diffusion de l'étude. En effet, la Datar déontologiquement ne diffuse pas une étude tant que les bases de données ne sont pas diffusables.

Francis Hess a été identifié comme l'expert fnau qui va piloter l'établissement de la base de données statistiques. Pour cela, il va envoyer à chacune des agences un fichier structuré. Il est souhaité de le

remplir avec des données brutes, idéalement à la maille communale. Si certaines données sont non significatives, prière de l'indiquer. Si il existe des données plus récentes, ne pas hésiter à actualiser. Les tableaux doivent retranscrire la disponibilité, l'actualisation, les millésimes, des onglets sont prévus à cette fin.

Témoignage des agences

Dans un deuxième temps un tour de table a eu lieu pour rendre compte de l'expérience des agences dans la collecte de données étrangères et des difficultés rencontrées.

Michael Vollot signale un problème de fusion de communes au Luxembourg, mais il ne s'agit que de cas isolés à connaître, idem en suisse

Francis Hess souligne que la principale difficulté qu'il a rencontrée sur la collecte des données est l'absence d'interlocuteur et des problèmes de compréhension en langue allemande.

Nathalie Saby insiste sur la complexité des données allemandes liées à l'emploi : il y a un problème de définition. Les données allemandes sur l'emploi sont proches des données unedic, alors qu'au Luxembourg leur définition est plutôt de type CLAP. Francis Hess serait d'avis de mettre à disposition les deux types de données, CLAP et unedic, soit deux variables pour l'emploi côté français.

Les données statistiques suisses pose des problèmes d'échelle, de date, mais également de méthodologie sur la manière de faire les recensements (ex : population permanente ou non permanente)

Michael Vollot signale la difficulté d'accès à des données sur des questions sensibles, en particulier la nationalité. Si ces données sont faciles à obtenir pour le Luxembourg et la Belgique, c'est impossible pour l'Allemagne sauf au Lander.

Jean-Michel Floch de l'INSEE précise qu'il ne faudrait communiquer que les indicateurs sur les nationalités, et non les données brutes sur le site internet. Il y a des règles à respecter en ce domaine, si on met une base de données à disposition, en particulier sur les nationalités.

Christine Cesari fait part de sa frustration à ne pas être allé vers des indicateurs en termes d'échanges. Elle insiste sur le problème d'accès à des données italiennes. La maille du canton, déformante, ne représente plus grand chose à son avis. Le périmètre fonctionnel retenu dans l'étude est incohérent avec l'espace institutionnel actuel : elle souhaite en ce sens pouvoir le modifier et l'agrandir à terme vers le nord.

Sur la question des périmètres, Michael Vollot précise qu'il y a maintenant des périmètres d'aires urbaines fonctionnelles. Les périmètres de l'étude 2011 sont largement périmés et prêtent à questionnement.

A ce sujet, Gilles Toutin informe qu'il a été décidé de ne pas modifier le périmètre des zones fonctionnelles dessinées lors de l'étude initiale. Ceci afin de récupérer au plus vite les statistiques et ne pas refaire le même travail aux agences. Pour les métropoles, il est prévu en 2013 un volet urbain sur le site de la Datar, ce qui pourrait permettre d'intégrer des données. Le nouveau site de l'observatoire de la Datar, plus interactif, va permettre de superposer toutes ces données. Y seront disponibles le fond de carte, les indicateurs, tous les zonages DATAR.

Vincent Escartin fait part de très bon contact avec leurs interlocuteurs basques (données payantes), mais ne dispose d'aucun contact avec la Navarre.

Selon Francis Hess, les deux questions complexes concernent les actifs et les flux transfrontaliers. Doit-on conserver ces indicateurs ou non ? ils sont rarement disponibles au-delà des frontières françaises. Une vraie réflexion devrait être menée à l'avenir sur ces sujets.

Il est proposé un groupe de travail fnau sur la dimension transfrontalière des territoires. Pour Olivier Denert, c'est un vrai sujet de club. Personne ne fait la démarche de connaître ces territoires dans leur ensemble, au delà de la frontière, à ce jour. L'absence d'équivalent des agences d'urbanisme de l'autre côté freine les études et les projets.

Pour la Mot, le sens de son partenariat avec la fnau est d'animer le débat sur le transfrontalier.

Réunion « Europe » 2 octobre 2012

L'ordre du jour de la réunion a destination des instituts européens du 2 octobre est présenté. L'objectif est d'aboutir à une interface plus stable avec les producteurs statistiques de l'autre côté de la frontière.

En vue de cette journée, il est demandé aux agences de faire part des principaux problèmes rencontrés et des contacts noués.

Pour l'Insee, le carroyage pourrait solutionner les problèmes posés par l'observation transfrontalière, car une douzaine d'indicateurs devraient être disponibles fin de l'année. Par contre, pour avoir le carroyage harmonisé européen, il faudra encore 5 à 10 ans. Ce serait une solution d'avenir.

Conclusion :

Si l'enjeu est la pérennisation de la collecte, les agences resteront dans le dispositif, et les données seront mises à disposition des agences. S'ouvre la possibilité pour un groupe de travail Fnau transfrontalier d'exploiter les données

Pour la Datar, il est primordial de mettre un point final à cette étude et en profiter pour mettre en place le partenariat à venir. Finaliser cette phase de l'étude comporte un vrai enjeu de crédibilité pour les agences.

Suite aux conclusions de l'étude en cours et à celles issues du prochain colloque de Nancy, si la décision est prise de continuer l'effort porté à l'observation statistique des espaces transfrontalier, alors les agences d'urbanisme, concernées, et la Fnau, seront tout à fait à leur place dans un nouveau dispositif qui sera à préciser.

Colloque de Nancy du 10 décembre

Le positionnement de la FNAU sera à préciser à l'issue de Nancy, ainsi que la place des agences dans le dispositif d'observation pérenne.

Compte rendu réunion « Europe »

DATAR, 2 octobre 2012

Personnes présentes

Jean-Paul DUPREZ

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective
et de la statistique (IWEPS) (Région Wallonne)
Attaché scientifique
Belgique

Marie-Josée VIDAL

Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du
territoire
Attachée de gouvernement
Luxembourg

Volker SCHMIDT-SEIWERT

BBSR
European Spatial and Urban Development
Allemagne

Karl SCHNEIDER

Bureau des statistiques du Land de la Sarre
Responsable des statistiques économiques
Allemagne

Dominique FREI

Office cantonal de la statistique (OCSTAT)
Directeur
Suisse

Marcello LA ROSA

Institut de Recherche économique et sociale
pour le Piémont (IRES)
Directeur
Italie

Fiorenzo FERLAINO

Institut de Recherche économique et sociale
pour le Piémont (IRES)
Responsable du département des Politiques
territoriales
Italie

Elena RICCI

Région Ligurie
Directeur du secteur statistique
Italie
Enrique MORAN ALAEZ

Institut basque de la statistique (EUSTAT)
Responsable des études socio-
démographiques
Espagne

Mireia FARRÉ

Institut statistique de la Catalogne (IDESCAT)
Statisticienne, responsable des opérations
Espagne

Christian TOULET

INSEE Lorraine
Directeur Régional
France

Jean-Michel FLOCH

INSEE
Département de l'Action régionale
France

Grégory HAMEZ

Université de Metz / UMS RIATE
Enseignement supérieur, Recherche
France

Timothée GIRAUD

UMS RIATE
Ingénieur base des données et cartographie
France

Eleonora ZUOLO

Point focal ESPON en France / UMS RIATE
Chercheuse
France

Jean PEYRONY

MOT
Directeur général

Olivier DENERT

MOT
Secrétaire général

Jean RUBIÓ

MOT
Chargé de mission

Brigitte BARIOL
FNAU
Déléguée générale

Florence SORRENTINO FNAU, Chargée de mission

Francis HESS
ADUAN, Directeur d'études

Dominique BONNANS,
DATAR
Conseillère, responsable
de l'Observatoire des territoires

Gilles TOUTIN,
DATAR
Chargé de mission à l'Observatoire des territoires

Résumé exécutif

Contexte de la réunion

La Mission Opérationnelle Transfrontalière, la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (dont 10 agences frontalières), avec le soutien de l'INSEE ont réalisé pour le compte de la Datar, un important travail sur l'observation statistique des territoires transfrontaliers.

Après avoir présenté les différents sites identifiés et leur implication dans l'observation statistique transfrontalière, l'étude propose pour chaque site des indicateurs cartographiés et commentés (classement par site), et se conclut par une analyse transversale de l'ensemble des indicateurs.

La dernière partie de l'étude est consacrée aux grandes lignes d'analyse transversale des sites étudiés (quelles tendances, points communs, différences entre les espaces transfrontaliers sur les frontières françaises?) et propose une série de recommandations pour pérenniser la démarche en la rendant plus efficiente.

A la suite de ce premier travail, la MOT, la FNAU et la DATAR achèvent actuellement la mise en place d'une base unique de données transfrontalières communes, sur l'ensemble des 10 territoires étudiés et des propositions méthodologiques pour pérenniser une observation statistique transfrontalières.

Objectif de la réunion

L'objectif de cette réunion a été de réfléchir à la façon dont des partenaires statistiques des pays voisins de la France, ainsi que des Etats, pouvaient s'impliquer dans la mise en place d'un groupe européen sur ce sujet, et qui aurait pour objectif de :

- permettre la mise en réseau les différents acteurs techniques impliqués sur ce dossier,
- comprendre leur positionnement par rapport à la collecte et à la fabrication de la statistique dans les espaces nationaux ou régionaux voisins,
- échanger sur les démarches statistiques et cartographiques qui sont menées sur les territoires transfrontaliers,
- faire converger les efforts vers un modèle commun minimum et un programme de travail ad hoc pour parvenir à cet objectif.
- relayer ces réflexions à un niveau politique auprès des Etats et des institutions européennes

Déroulé de la réunion

- Cette réunion a permis dans un premier temps aux différents instituts statistiques présents de prendre connaissance des travaux sur l'observation statistique des territoires transfrontaliers réalisés pour la DATAR par la MOT et la FNAU en 2010-2011, ainsi que du travail en cours dans le cadre d'un

marché complémentaire en 2012. L'UMS RIATE (contact point ESPON France) a également pu présenter l'étude réalisée pour la DATAR sur l'observation statistique des frontières du nord-est de la France.

- Dans un second temps, un tour de table a permis d'échanger sur les expériences de pratiques statistiques transfrontalières dans les pays voisins (place du transfrontalier, accès aux données et aux fonds de cartes, thématiques abordées ou non...)

- Dans d'un troisième temps, les participants ont échangé sur les pratiques et les indicateurs utilisés en France et dans les pays frontaliers. Ils ont notamment précisé le positionnement institutionnel et organisationnel de leur institut dans leur contexte régional et national, le mode et la périodicité du traitement et de la publication des données (recensement, utilisation des données venant des administrations, modélisation...),

- Enfin, les participants ont réfléchi à différents scénarios possibles pour alimenter un système pérenne d'échanges de données (voir partie « Pérennisation de l'observation statistique transfrontalière »)

Résultats de la réunion

1. Première mise en réseau des différents instituts statistiques français et étrangers sur les questions d'observation statistique transfrontalière.

2. Accord des participants pour fournir les données manquantes afin de compléter la base de données des indicateurs transfrontaliers de l'étude FNAU-MOT

3. Volonté de poursuivre la démarche dans le cadre d'un groupe européen sur le sujet (impliquant certains instituts statistiques étrangers nationaux ou régionaux, voire des services fédéraux d'aménagement du territoire impliqués dans les questions statistiques) dont la prochaine réunion pourrait se tenir d'ici 9 mois.

4. Souhait de la DATAR de recenser des bonnes pratiques qui existent au niveau transfrontalier, les indicateurs, et au niveau national auprès des instituts statistiques

5. Souhait à terme dans un scénario idéal d'un engagement des administrations de l'aménagement du territoire de la France et de ses pays voisins en faveur d'une observation coordonnée impliquant les instituts statistiques producteurs des données, des financements par les programmes européens (Interreg, Espon) permettant la conduite de telles démarches, et l'implication le cas échéant d'équipes de recherche spécialisées pour la centralisation des données transfrontalières et leur traitement.

Verbatim :

Introduction : Dominique Bonnans, DATAR

Présentation du contexte de la démarche (préparation de la future période de programmation 2014-2020, relance de la politique transfrontalière de la France, achèvement d'une série de travaux menés par la DATAR, la MOT, la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme et l'UMS Riate depuis plusieurs années sur les zones transfrontalières sur les frontières françaises).

1. Présentation des différentes études menées

1.1 Etude FNAU-MOT, 2010-2012, Olivier DENERT, MOT

Outre les éléments relatifs à la méthodologie de l'étude et aux résultats, présentés avec le support d'une projection powerpoint et disponibles dans le résumé de l'étude ci-joint, plusieurs obstacles issus des témoignages des agences d'urbanisme et de la MOT ont été recensés.

Les agences d'urbanisme ont évoqué le problème de connaissance de partenaires de l'autre côté de la frontière. Cela a constitué un des premiers freins à l'accès aux données. Dans certains cas, les mailles ne sont pas strictement comparables en matière de taille (par exemple entre le canton français et le Kreis allemand, plus variable en fonction des Länder).

Les problèmes de décalage dans les millésimes des recensements ont également constitué des difficultés (exemple : différence de 10 ans pour certains indicateurs).

Pour certains indicateurs, les données ne sont pas non plus comparables. Par exemple, les données relatives à l'emploi en France et en Allemagne ne font pas appel aux mêmes notions.

Pour d'autres indicateurs, les données ne sont pas disponibles à une échelle très fine, notamment pour la nationalité ou la répartition par classe d'âges. On peut trouver des données sur la population étrangère mais elle est difficile à caractériser, faute de détail sur les nationalités des pays voisins concernés.

Les instituts statistiques n'ont pas les mêmes priorités en fonction du niveau territorial qu'ils représentent (régional ou national). Certaines agences d'urbanisme ont un besoin de socle minimum de connaissance sur les questions transfrontalières, même si cette étude a été une forme d'initiation pour les plus novices d'entre elles. Les échanges avec les acteurs locaux sont à développer qu'ils soient des collectivités ou des instituts statistiques.

Le problème du coût des données, en particulier celles qui nécessitent un traitement particulier, a également été soulevé.

Enfin, l'identification de la bonne personne dans l'institut statistique frontalier a semblé difficile pour les agences d'urbanisme françaises.

1.2 Présentation de l'étude UMS Riate, Grégory Hamez, Thimotée Giraud

L'objectif de l'étude menée par l'UMS RIATE (distincte de celle précédemment présentée) a été d'analyser le poids des discontinuités liées à la frontière en croisant les échelles. Plus on est proche d'une frontière, plus les interactions sont fortes. A l'échelle nationale, la prépondérance est forte. Il faut appliquer une observation spatio-temporelle, définir une base de données sur 15 ans, définir les enjeux théoriques, définir le territoire transfrontalier. Les enjeux de comparabilité sont primordiaux pour l'action politique.

Lors de l'étude 2009, la méthodologie a consisté à identifier un pôle qui puisse exercer une certaine attractivité à l'échelle LAU1/LAU2.

L'entrée pour l'étude 2011 a été de chercher les pôles disséminés sur toute la frontière française Nord-Est (de Dunkerque à Genève), celle la plus concernée par le travail transfrontalier. Pour remédier au problème de l'irrégularité du maillage, l'équipe a eu recours à la technique du lissage avec un carroyage de 10 à 20 km de côté sur une bande de 60 km de part et d'autre de la frontière. A titre d'exemple, les caractéristiques du Sillon lorrain ne ressortent pas à la maille de 10 x 10 km tandis qu'elles sont visibles à la maille de 20km. Les enjeux sont donc plus régionaux que locaux.

Les perspectives de cette observation font l'objet d'une approche dans le policy brief. L'enjeu est à la fois de pouvoir mesurer le travail frontalier de manière plus locale de 1980 à 2010 sur une période de 30 ans afin de parvenir à une typologie des espaces frontaliers (cf typologie des territoires sur la

période 2001-2007 en fonction du taux de variation de la concentration spatiale), mais également de créer un observatoire transfrontalier fondé sur des résultats scientifiques.

2. Tour de table et échanges sur les expériences de pratiques statistiques transfrontalières dans les pays voisins.

2.1 Allemagne :

Volker SCHMIDT-SEIWERT, BBSR explique qu'une nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire a été promulguée qui ne limite pas l'accès aux données et qui promeut le traitement du fait transfrontalier, très spécifique. Il faut en effet changer l'usage des statistiques au niveau européen et au niveau national afin de mieux observer les flux transfrontaliers. A titre d'exemple, la concentration de la recherche de données sera d'autant plus facile que les données sur les travailleurs seront comparables.

2.2 France

Christian TOULET (INSEE) note une méconnaissance de ce qui se fait en transfrontalier en France. Une réunion des organismes lorrains travaillant sur le transfrontalier doit être organisée. Il faut selon lui mettre en place un groupe de travail France-Allemagne-Luxembourg-Belgique auquel il conviendrait d'inviter les agences d'urbanisme et les régions frontalières de la Lorraine dont les travaux ne sont pas toujours publiés et donc peu connus.

2.3 Suisse

D. Frei, (OCSTAT) rappelle que le transfrontalier ne constitue pas une priorité pour les instituts nationaux. En Suisse, le transfrontalier est surtout traité par les offices cantonaux. L'importance du fait transfrontalier en Suisse est très forte car plusieurs frontières connaissent des flux transfrontaliers massifs de travailleurs (Bâle, Genève, Lac de Constance, Tessin...). Il n'y a pas de prise en charge au niveau de la Confédération de cette problématique. La Suisse n'est pas membre de l'UE mais il existe un accord bilatéral depuis 2007. Concernant la politique transfrontalière, la Suisse est géographiquement au cœur de l'Europe et politiquement ailleurs.

En Suisse, le système de projection n'est pas le même qu'en France. Des fonds de cartes s'échangent entre les pays. Il existe quelques partenariats avec les pays frontaliers : exemple entre Suisse-Topo et l'IGN pour l'utilisation des fonds de cartes.

2.4 Luxembourg

Marie-José VIDAL (Ministère luxembourgeois du Développement Durable et des infrastructures) travaille avec d'autres ministères sur l'observation statistique transfrontalière dans le cadre Interreg IV A Grande Région. Pour le fonds de carte, une licence auprès d'Eurogeographics a été achetée. C'est la maille du canton qui est utilisée pour l'observation et le périmètre est celui de l'aire fonctionnelle ESPON basée sur les mouvements de travailleurs et les bassins de vie.

Un travail important concerne le Système d'Information Géographique de la Grande Région, dans le cadre d'une coopération multilatérale.

2.5 Catalogne (Espagne)

Mireia FARRÉ s'interroge sur le périmètre choisi dans l'étude FNAU-MOT (isochrone d'une heure en automobile à partir de deux points frontaliers) car elle ne se fonde sur aucun des périmètres politiques ou administratifs habituels par IDESCAT.

2.6 Région wallonne (Belgique)

Jean-Paul DUPREZ, de l'IWEPS rappelle que les travaux sont réalisés au niveau interrégional ou local en Wallonie. On y essaie toujours comparer les composantes des différentes entités. Il existe

des indicateurs de développement durable. On compare toujours les 2 ou 3 côtés de la frontière. Il faut trouver une spécificité à l'espace transfrontalier.

2.7 France (UMS Riate)

G. HAMEZ rappelle que dans les travaux de l'UMS Riate, l'observation est menée à l'échelle NUTS 3. Les données au niveau du sol sont fournies par Corine Land Cover. Pour les temps d'accès à un aéroport, on procède à la création de « données maison ». Concernant l'emploi, les données doivent être harmonisées au niveau européen et pouvoir les reconstituer au niveau local.

2.8 Région Piémont (Italie)

F. FERLAINO déplore toujours des problèmes d'échelle. La base cartographique française est très chère alors qu'en Italie elle est gratuite. Un atlas franco-italien a été réalisé pour les Alpes occidentales en 1986 en utilisant les statistiques de base.

Les questions transfrontalières sont importantes pour les nations en Europe. Il faut standardiser les définitions et les périodes de recensement. La question n'est pas résolue. Le problème est que les fonds européens ne sont pas destinés à ce type de projet. Il faut trouver des définitions standards applicables à l'ensemble des territoires européens.

2.9 DATAR (France)

D. BONNANS Il faut observer l'ensemble des espaces transfrontaliers afin de mieux comprendre les spécificités des zones transfrontalières qui sont confrontées à des questions différentes des autres territoires.

2.10 ESPON

E. ZUOLO affirme qu'il faut améliorer l'utilisation des points de contacts ESPON (31 dans l'Union Européenne). Le point de contact français voudrait faire en sorte que les points de contacts puissent récolter les données. C'est dans l'intérêt de 31 pays différents d'avoir accès à des données harmonisées. Il faut voir si la prochaine direction d'ESPOON veut investir dans un tel projet. Il faut améliorer la connaissance et la récolte au niveau local.

2.11 Mission Opérationnelle Transfrontalière

J. PEYRONY (MOT) pense qu'il faut mieux clarifier le besoin des uns et des autres afin de comparer les territoires entre eux. Il faut pouvoir réaliser un benchmarking entre les métropoles, voir ce qui se passe à l'intérieur des territoires transfrontaliers. Quelles sont les questions politiques ? Quelles sont les réponses techniques ?

Il faut souligner l'importance des démarches top-down et bottom-up. Il faut alerter les responsables sur ce qui se passe à une échelle plus large. Les agences ont besoin d'accéder à une donnée plus locale. Il faut que la démarche soit plus large complète afin de pouvoir comparer les différentes zones.

2.12 Fédération nationale des agences d'urbanisme

Pour B. BARIOL (FNAU), c'est une phase où l'on peut amorcer de manière plus volontaire l'observation statistique transfrontalière. Il y a un besoin d'harmonisation au niveau européen. Il y a un intérêt au niveau des eurorégions de construire des politiques transfrontalières. Les questions foncières peuvent être abordées à des échelles multi-niveaux. Il faut savoir comment engager la production des données et avoir un accès à des fonds cartographiques moins coûteux.

Il faut pouvoir s'organiser avec la DATAR et ses équivalents dans les différents pays au sein d'un groupe européen réunissant les instituts qui produisent de la statistique.

3. Echanges sur les pratiques et les indicateurs utilisés de part et d'autres des frontières

Quels indicateurs à rapprocher, à mettre face à face de part et d'autre de la frontière même s'ils ne sont pas rigoureusement identiques ? Comment les instituts statistiques étrangers mesurent-ils l'urbain de l'autre côté de la frontière ? Ont-ils un besoin de données françaises ?

3.1 IRES Région Piémont (Italie)

F. FERLAINO explique que l'Institut statistique du Piémont (IRES) est passé par la région Piémont pour obtenir des données. C'est la même chose pour les régions Toscane et Lombardie. Il explique également qu'il existe un projet de recherche sur les Alpes transfrontalières. Les analyses transfrontalières doivent servir aux projets transfrontaliers. Des analyses ont été menées dans le cadre de la constitution de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée. L'espace a été constitué dans les années 1990. Un atlas socio-économique de l'Eurorégion a été réalisé avec le Cemagref de Grenoble en 1986. On a pu constater des différences de données.

L'INSEE Rhône-Alpes a fourni des maillages institutionnels en 2002.

Les relations avec l'ISTAT sont toujours très compliquées. Il faut relancer l'ISTAT pour faire le lien avec les autres instituts statistiques frontaliers de l'Italie.

L'ISTAT fabrique de la donnée et procède à des analyses nationales et régionales. La donnée doit être coordonnée dans son analyse. L'IRES n'a pas de lien avec l'ISTAT régional. La récolte de données ne pose pas de problème car l'ISTAT le fait au niveau national. L'analyse se fait au niveau régional.

Le dernier recensement date de 2011 (tous les 10 ans).

Pour l'IRES, la maille géographique d'observation est la commune ou la province. La maille d'étude est le système local de travail, l'équivalent du bassin de vie.

Les attentes par rapport à la France sont multiples ; le Piémont travaille avec Rhône-Alpes en raison d'un mouvement culturel très vif dans les montagnes. Les collectivités utilisent beaucoup les fonds européens pour des projets culturels.

3.2. Région Ligurie (Italie)

Pour E. RICCI, c'est l'ISTAT qui fournit les statistiques officielles (loi 3.22) à l'office de la région Ligurie. Celui-ci fait également partie du système statistique. L'ISTAT établit un programme annuel mais chaque région a sa propre loi pour les statistiques régionales. En 2008, il y a eu la promulgation d'une loi régionale pour essayer de mettre un place un système de statistiques régionales mais le travail entre les différentes régions reste à être coordonné.

3.3 IWEPS, Région wallonne (Belgique)

Pour JP. DUPREZ, la situation de la statistique est compliquée en Belgique; il y a obligation de créer un institut statistique au niveau fédéral mais pas de mission économique. L'institut fédéral STATBEL produit des chiffres mais la production des comptes nationaux est du ressort de la Banque nationale. La Région wallonne a créé un institut et les statistiques sont disponibles dans les directions régionales.

Le recensement de 2001 est le dernier réalisé en Belgique. S'y depuis substitue un traitement des données administratives. Les données sont traitées par les 3 organismes régionaux - IPSA (Bruxelles) ; SCR (Flandres) ; IWEPS (Wallonie) - et par les instituts statistiques communautaires (ex : Communauté française de Belgique).

L'IWEPS est orienté sur les questions de statistique, de prospective et d'évaluation.

STATBEL fournit des données individuelles.

Concernant l'activité transfrontalière ; l'IWEPS est un pôle d'information locale. Il a réalisé la photographie de 262 communes wallonnes et coopère dans le cadre de la Grande Région. Il coopère également avec l'INSEE Nord Pas de Calais dans le cadre de la réalisation de 3 atlas transfrontaliers thématiques (Population/habitat ; économie et emploi ; mobilité aménagement du territoire).

Pour couvrir l'ensemble du territoire belge, l'IWEPS a coopéré avec l'INSEE, les instituts de Bruxelles, de la Flandre, et le Statec (Luxembourg).

Le problème de la taille des communes a conduit à produire des statistiques à l'échelle des anciennes communes de Wallonie. Pour remédier à ce problème, l'ensemble des territoires frontaliers sont représentés au niveau NUTS 2.

On a procédé à 3 zooms sur les 2 Groupements Européens de Coopération Territoriale situés sur la frontière franco-belge (Dunkerque ; Aire métropolitaine de Lille) et un zoom sur le Pôle Européen de Développement (PED) de Longwy.

Le statisticien ne regarde que le passé mais il faut toutefois établir une série de scénarios afin d'observer l'évolution de la population au niveau communal (exemple : perspective des ménages selon leur traile, conséquences au niveau urbanistique).

3.4 Etat du Grand Duché du Luxembourg

Mme Vidal explique que le STATEC (office statistique luxembourgeois) effectue le recensement tous les 10 ans. Le dernier date de 2011. Le département du Développement durable du gouvernement luxembourgeois exploite les données pour le Ministère de l'éducation.

Le centre de recherche CEPS Instead (qui dépend du Ministère de l'économie) travaille beaucoup sur les questions transfrontalières. La dimension transfrontalière est très forte, elle est prise en compte dans les documents de planification.

Le SIG Grande Région traite de l'ensemble de la Grande Région à l'échelle des cantons en France et des Landkreis en Allemagne. Le Géoportail de la Grande Région obéit à un processus de validation très compliqué. Il présente des données sur la culture, l'occupation du sol ou la démographie.

La difficulté principale réside dans la pérennisation de ce projet Interreg. Comment continuer à la financer s'il n'y a plus de financement Interreg sur ce type de projet lié à l'observation statistique après 2013 ? La mise en place du Géoportail a coûté cher et a représenté un très gros investissement. La mise en routine pour le maintien du géoportail (un chargé de mission) coûte moins cher. Il faut en tout cas une coordination plus forte entre les différents instituts.

3.5 BBSR (Allemagne, niveau fédéral)

L'office fédéral n'est pas responsable des statistiques régionales. Jusqu'en 2000, le BBSR était le seul institut à détenir les données locales pour toute l'Allemagne. Depuis, une coopération a été mise en place entre le BBSR et les Länder (NUTS 3). Depuis 20 ans, le BBSR participe à l'observation territoriale européenne (y compris la Russie et la Biélorussie). Le BBSR a accès à d'autres instituts fédéraux comme l'Agence fédérale du Travail. Les données sont cartographiées.

Concernant la dimension transfrontalière, les informations semblent plus détaillées dans les pays voisins qu'en Allemagne. L'information est plus intéressante car beaucoup de pays voisins ont des problèmes spécifiques, très différents de l'Allemagne. En ce moment par exemple, de nombreux Polonais s'installent en Allemagne mais travaillent en Pologne (zone de Szczecin) ; des Hollandais achètent des maisons en Allemagne ; les Allemands font leurs courses aux Pays-Bas ; etc.

Au BBSR, Volker SCHMIDT-SEIWERT assure le rôle de point focal ESPON mais il ne couvre pas le transfrontalier. Le BBSR a mené un travail sur les aires métropolitaines transfrontalières.

L'autonomie des instituts statistiques est différente d'un Land à l'autre. Auparavant, les données étaient différentes dans les Länder. Depuis, des groupes de travail réunissant plusieurs offices statistiques ont été mis en place.

L'office fédéral de la statistique se trouve à Wiesbaden. Il existe également un office par Land. Toutes les statistiques ont la même base législative. La nouvelle base est le recensement de 2011 comme le font presque tous les pays membres de l'UE. Les statistiques démographiques sont assez bonnes car elles se basent sur les registres des communes (naissances, décès, mouvements migratoires). Elles sont complétées par des enquêtes mensuelles/trimestrielles/ annuelles. Elles permettent d'analyser la structure de l'économie, le nombre d'entreprises dans chaque secteur, etc. Il n'y a pas de problème de recensement actuel (2011), contrairement à ce que l'on a pu voir dans les années 1980.

3.6 Land de Sarre (Allemagne)

K. Schneider explique que les données sont de plus en plus renseignées par les administrations et autres institutions telles les chambres de commerce et les chambres de métiers. Le système statistique allemand produit ainsi des chiffres qui sont saisis dans les établissements (publics, privés) et concernant les ménages par les administrations. Le Bureau du travail traite des finances.

Ces différentes institutions ne réalisent pas d'études sur le sujet, rôle qui est dévolu aux instituts de recherche, publics ou privés

Chaque Land ayant son office statistique, en Sarre, c'est une institution créée par l'Etat dans les années 1950 en raison des problématiques charbon/acier communes avec le Luxembourg et la France (Lorraine).

La Montanunion (CECA) réunissait les ministères de l'économie des 3 régions.

En 1970, une commission régionale a été créée s'appuyant sur des groupes de travail l'assistant sur des questions plus importantes relatives à l'économie transfrontalière.

Les offices statistiques de la Sarre, du Luxembourg et de la Lorraine fournissent régulièrement des chiffres aux administrations, aux gouvernements. Cela permet une mise en commun des problèmes afin de proposer des solutions communes.

En 1978, la région de Trèves et le Land de Rhénanie Palatinat ont été rattachés au périmètre de travail.

Au début des années 1990, l'UE a lancé la programmation Interreg qui a permis le montage d'un projet sur un périmètre Grande Région (sans la Wallonie) afin de fournir des informations publiques.

Ce projet a permis la création d'un annuaire statistique qui permet une comparabilité des régions au moyen de tableaux harmonisés désormais publiables.

Cette statistique sert aux besoins de la population, de l'industrie et de l'éducation couvrant tous les aspects.

En 1994, la Wallonie rejoint le groupe de travail Sarre-Lor-Lux-Rhénanie P.-Wallonie.

Lors d'Interreg II, un atlas transfrontalier sur la population a été réalisé.

De l'intérêt de travailler sur une maille fine sur un espace aussi vaste que la Grande région ?

La Grande région réunit 5 régions aux statuts différents : le Luxembourg (Etat), 2 Länder (NUTS 2) ; 2 régions (Lorraine et Wallonie). La donnée statistique n'est pas toujours disponible au même niveau.

Au Luxembourg, les documents de planification prennent en compte des données communales.

La coopération statistique au sein de la Grande Région permet un appui statistique aux prises de décisions des instances officielles de la Grande Région qui réunissent dans lors d'un sommet politique.

Le groupe de travail statistique de la Grande région s'appuie sur une participation strictement volontaire. Chaque directeur d'institut statistique met à disposition du personnel qui travail sur le transfrontalier en plus de ses fonctions régulières.

Mais que va devenir ce groupe de travail par manque de financement ? Il n'y a plus de moyens pour continuer à financer des projets lancés il y a 5 ans.

3.7 IDESCAT (Catalogne)

M. FARRE présente IDESCAT, organisme statistique rattaché au gouvernement de la Catalogne. Il détient une grande expertise sur les données de site web (données 2.0, cartes interactives, etc.). En Espagne, l'Institut national de la statistique (INE) fournit des données pour tout le territoire.

En Catalogne, beaucoup de travail est réalisé en collaboration avec l'INE qui fournit des données. Les données municipales sont agrégées au niveau comarcal par IDESCAT car l'INE ne les donne pas. IDESCAT fournit par ailleurs des données économiques au niveau communal.

Il y a 20 ans, IDESCAT a coopéré avec Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées pour réaliser l'atlas de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée. En 1994, un memento statistique a été réalisé. Par la suite, les instituts autonomes du Pays Basque, de la Catalogne, de l'Aragon, et de la Navarre ont collaboré à la réalisation d'un atlas statistique des Pyrénées avec la DATAR dans le cadre d'un projet Interreg en 2002.

Mais depuis lors, les travaux sur les sujets d'observation statistique transfrontalière ont cessé. IDESCAT est très ouvert pour poursuivre cette démarche car la Generalité de Catalogne voudrait travailler sur ces questions.

Les dates de recensement sont du ressort de l'INE. Les données annuelles sont fournies par le registre de la population (dates et lieux de naissance).

Le recensement de 2011 est publié fin 2012 par la méthode de l'échantillonnage : 10 % de la population (données pour les villes de plus de 5000 habitants).

On ne dispose pas de données fines sur le territoire ni de données sur les flux de travailleurs transfrontaliers dans le sens Espagne-France (le recensement INE différencie uniquement le lieu de travail en Espagne du lieu de travail à l'étranger), Eurostat ne demandant pas ce type de recherche

3.8 EUSTAT (Pays Basque)

Enrique MORAN ALAEZ présente l'EUSTAT comme un organisme du gouvernement basque qui lui transfère un budget. EUSTAT travaille en collaboration avec l'INE. L'institut obtient des financements européens ou vend des données.

EUSTAT est un institut autonome qui n'a aucun rapport avec l'INE.

En transfrontalier, il travaille avec l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi, l'Eurocité basque, et sur l'Atlas des Pyrénées.

INE ne mène pas d'études, ce n'est pas sa mission.

Depuis 2010, les données sont basées sur des informations administratives et les estimations sont publiées à partir du registre de la population. Ces données sont mises à jour tous les 5 ans. Elles concernent l'emploi, l'éducation et la démographie. Il existe des données issues du répertoire des entreprises, les statistiques sur le mouvement migratoire issues des données communales : au Pays Basque, on fait le compte des mouvements de population dans le registre des municipalités.

On analyse le revenu des personnes et des ménages dans 3 diputacions qui composent le Pays Basque... pour connaître le pays du lieu de travail, il faudrait selon lui, utiliser le document du contrat de travail.

3.9 Région Ligurie (Italie)

E. RICCI précise que les statistiques de flux transfrontaliers en Ligurie ne spécifient que le pays de destination, pas la commune. Il faut coordonner les données. La Ligurie produit un annuaire statistique annuel. Il existe un SIG où les systèmes peuvent être liés aux données. La Ligurie participe à des projets européens, elle doit vérifier les interlocuteurs côté français. Avec la Région Piémont, elle participe à des projets Interreg. Mais des changements territoriaux sont actuellement en cours en Italie qui impacteront le devenir de cette observation.

3.10 OCSTAT (Canton de Genève)

D. FREI explique que l'OCSTAT mène des enquêtes directes auprès des entreprises. Il a un droit d'accès aux registres administratifs de l'Etat. Il faut agréger dans les différents registres le numéro d'identification unique de la population. Le transfrontalier constitue une partie institutionnalisée.

Le dernier recensement date de 2000 en Suisse. La population est très suivie (uniquement la population légale). Aujourd'hui, le système est basé sur les registres de populations des communes.

La statistique annuelle sur l'Etat de la population s'intéresse aux migrations et au mouvement naturel. Une exploitation trimestrielle de la population est effectuée. L'OCSTAT a également accès au registre des fonctionnaires internationaux.

En Suisse, les bâtiments sont géocodés ce qui permet de faire le lien habitant-logement. On a ainsi, à partir de ces registres, une vision de la population et des conditions d'habitation.

Il existe également un registre des entreprises et des indépendants.

Dans les registres, on spécifie la nationalité, le sexe, etc.

L'enquête structurelle ne concerne que 20% de la population et on recense tout ce qui est classique dans un recensement par échantillonnage : tous les ans celle de plus de 10000 habitants, tous les 3 ans celles de plus de 6000, tous les 5 ans celle de plus de 4000.

En transfrontalier, l'INSEE et l'OCSTAT ont réalisé le 1er atlas transfrontalier en 1995 dans le cadre d'un projet Interreg.

En 2001, a eu lieu le lancement de l'observatoire statistique transfrontalier puis la signature d'une convention cadre pour 2007-2012 entre le Canton de Genève et 5 représentants français (INSEE, région Rhône-Alpes, départements Ain et Haute-Savoie, intercommunalité ARC). Chaque membre contribue à hauteur de 30 000 euros chacun. C'est une contribution plutôt importante.

Le travail se fait à 2 échelles : l'espace transfrontalier genevois et l'espace transfrontalier dans une perspective européenne pour permettre de mettre Genève en comparaison. Il n'existe pas de base de données commune car c'est trop lourd à entretenir mais on privilégie des publications bi annuelles thématiques.

En 2008, l'Audit urbain a pris en compte Genève dans sa dimension transfrontalière et a permis de situer le Grand Genève par rapport à d'autres villes européennes.

La maille d'observation est la commune. Une étude transfrontalière a été réalisée sur la précarité avec la technique du carroyage (carré unité de base, CUB : échelle infracommunale : carré de 400m).

Bilan de la coopération transfrontalière

Il faut souligner la grande qualité de la collaboration avec l'INSEE. La statistique a le même langage, la même culture. La convention signée est bien carrée, c'est une arme solide. On donne la priorité à l'analyse et à une harmonisation par le haut.

L'urbain en Suisse est différent de l'urbain en France car ce sont deux visions différentes de l'espace urbain. On peut analyser les fonctions métropolitaines de Lyon, Genève, Zurich ou Grenoble.

3.11 INSEE (France)

Selon C. TOULET, à l'INSEE, le transfrontalier n'est pas une priorité au niveau national et il n'y a pas de moyens au niveau régional pour gérer ce sujet. Il faut réfléchir à ce que pourrait être une offre de base mise à disposition des directions régionales mais les besoins ne sont pas les mêmes. Une convention serait difficile à signer.

Chaque direction régionale a développé ses propres travaux sur la démographie, l'emploi, les revenus, etc.

La direction régionale Lorraine participe à un groupe informel de travail dans le cadre d'un projet Interreg : le Géoportail et une base de données. Mais la demande d'un nouveau projet Interreg a été abandonnée car elle est trop difficile à gérer, le transfrontalier est plutôt intégré dans les budgets classiques des partenaires. Il faut déterminer quelle est la demande des locaux. C'est une demande de données régionales ou de données locales ? Les partenaires frontaliers ne sont plus tout à fait les mêmes.

L'INSEE fonctionne en partenariat. Il faut mettre plus de données sur le site de l'INSEE car il existe beaucoup plus de données qui ne sont pas en ligne. En Lorraine, le principal partenaire est le Conseil économique et social de la grande région.

Désormais, l'INSEE souhaite que 50% du coût des études soit supporté par l'INSEE, les 50% restant étant mis à disposition du partenaire, soit en force de travail, soit en argent.

En matière de méthode de recensement annuel, celui-ci est annuel mais par échantillonnage : au bout de 5 ans, toutes les communes sont remises à jour. Un des enjeux importants dans la connaissance statistique transfrontalière en Lorraine est de savoir d'où viennent les Français qui vont travailler au Luxembourg.

Il existe des pistes sur les revenus mais il faut résoudre les problèmes, élargir le champ d'exploitation des salaires. En Lorraine, pour mémoire, 7 à 8 % de la population active va au Luxembourg, chiffre en explosion depuis 20 ans.

Débat

Quel impact des travaux statistiques menés sur les politiques publiques ?

A Genève, les travaux de l'OCSTAT ont mis en évidence les pratiques transfrontalières de Genève. On a constaté une saturation énorme côté français. Le développement d'un système de transport collectif par la Confédération a été lancé. Le poids du Grand Genève est plus important que la partie uniquement suisse donc les financements publics sont plus importants.

OCSTAT est un outil statistique au service du projet politique. C'est une aide à la décision publique. Il détient une information très complète (connaissance, études) du territoire transfrontalier.

Quel est le lien des instituts statistiques avec les pouvoirs publics, les collectivités ?

Dans le Piémont, les interactions entre l'IRES et l'ISTAT sont très difficiles car il y a eu beaucoup de changement. Il y a 3 niveaux : au niveau local, les parcs naturels travaillent ensemble sur des projets relatifs à l'environnement ; au niveau régional, des travaux sont menés dans le cadre de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée et au niveau macro-régional, on travaille sur l'Espace alpin ; au niveau méso, les changements dépendent de la politique.

Au BBSR, l'observation spatiale doit servir les politiques publiques.

Pour l'IWEPS, l'observation à l'échelle de la Grande région permet d'agir à l'échelle d'un bassin de vie réel. Les préoccupations de la Wallonie seules sont différentes (ex : Arlon est marginal) de celles de la Grande Région (ex : Arlon est un point majeur)

4. Les différents scénarios possibles pour alimenter un système pérenne d'échanges de données.

Les différentes pistes possibles, freins existants et solutions à apporter : vers une proposition concrète de protocole d'échange.

40 % des flux transfrontaliers en Europe concernent la France et ses pays voisins.

Le premier scénario serait de constituer un groupe de travail entre les différents instituts statistiques français et frontaliers de la France afin de permettre un cadre pour des échanges de bonnes pratiques, des points d'actualité, fixer des objectifs communs sur des indicateurs clés Et mettre en place un programme de travail.

Un second scénario beaucoup plus ambitieux verrait un engagement des administrations de l'aménagement du territoire de la France et de ses pays voisins en faveur d'une observation coordonnée et impliquant les instituts statistiques producteurs des données, des programmes européens (Interreg, Espon) permettant le co-financement de telles démarches, enfin l'implication le cas échéant des équipes de recherche spécialisées. Cet engagement pourrait être concrétisé par la signature d'une déclaration à l'issue du séminaire de Nancy, le 10 décembre prochain consacré à l'observation statistique transfrontalière.

5. Conclusions par la DATAR

- Mise en ligne prochainement d'un volet transfrontalier sur le site de l'observatoire des territoires.
- Initiation d'une coopération entre instituts statistiques français et des régions/Etats frontaliers.
- Saisine des agences d'urbanisme
- Récupération les données disponibles
- Certains freins pourraient être levés par les politiques sachant que les compétences sont plus fortes dans certains pays. Attention à ne pas oublier les directions nationales des offices statistiques dans les pays fédéraux comme la Suisse ou l'Allemagne et l'Union européenne.
- Recensement des bonnes pratiques qui existent au niveau transfrontalier, les indicateurs, et au niveau national auprès des instituts statistiques.
- Souligner la différence des besoins entre le niveau local et le niveau national.

Liste des indicateurs du référentiel

Tableau 1	Superficie (km ²)
	Population n-1
	Population n
	Taux de croissance annuel moyen de la population période n-1 à n
	Densité d'habitants au km ²
	Population de moins de 15 ans
	Population de 15 à 64 ans
	Population de 65 ans ou plus
	Indice de jeunesse
	Part de la population de moins de 15 ans dans la population totale
	Part de la population de 15 ans à 64 ans dans la population totale
	Part de la population de 65 ans ou plus dans la population totale
	Tableau 2
Part de la population de nationalité du pays voisin dans la population totale	
Tableau 3	Nombre d'actifs résidents occupés
	Nombre d'actifs résidents occupés travaillant dans le pays voisin
	Part des actifs résidents occupés travaillant dans le pays voisin
Tableau 4	Nombre d'emplois au lieu de travail
	Nombre d'emplois pour 1000 habitants
	Nombre d'étudiants au lieu d'études
	Passagers (aéroport)

